

Directeur de la Publication :

Didier P ATTE

Rédacteur en Chef :

Guillaume LENOIR

Secrétaire de Rédaction :

Franck LE DUN

Services Administratifs :

Emma DAVESNE

Le Gab. Les Bruyères

27290 Écaquelon

☎ 0232426557.

Fax : 0232575866.

I.S.S.N. : 0243-5640

Commission Paritaire : XX.XXX

Jan. 2002

n° 250

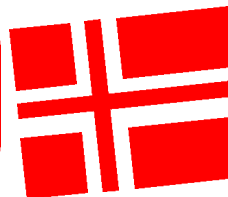
OFFICE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DE NORMANDIE

Haro-Sleipnir: journal de l'Odin...

En cahier central



l'unité normande



Organe de Presse Mensuel du Mouvement Normand - E. mail: « Unite.Normande@wanadoo.fr »

2€ 30

L'ÉDITORIAL DE GUILLAUME LENOIR

250 numéros au service de la Normandie

C'était en avril 1974. Nous étions déjà à la veille d'une élection présidentielle. Le premier numéro de *l'Unité Normande* sortait, avec, en une, une carte de la Normandie sur laquelle se superposaient les photos des candidats François Mitterrand et Giscard d'Estaing, avec comme légende: « **Lequel des deux réunifiera la Normandie?** ». On connaît, hélas, la réponse. Aucun des deux n'a voulu cette indispensable rectification de l'histoire et, pourtant, les deux ont accédé aux plus hautes fonctions. Mitterrand est mort, son possible héritier feint d'en ignorer l'héritage. Giscard est toujours là: lui qui n'a pas su réunifier la Normandie se croit aujourd'hui très persuasif lorsqu'il nous parle de réunifier l'Europe. Risible. Comme était dérisoire le rire homérique du défunt Président Roger Fossé, de la région-croupion de « haute » - Normandie, qui ne nous avait pas crus lorsqu'en 1988 nous lui prédisions que l'Allemagne serait réunifiée avant la Normandie. Comme rirait aujourd'hui son successeur d'aujourd'hui si nous lui annoncions que la Corée ou Chypre seront réunifiées avant la Normandie. Constat désespérant de la myopie de nos élites (sic!) politiques? Non! Seulement conscience qu'en politique comme en diplomatie, il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas. Certitude, enfin, que sans volonté politique, il n'y a jamais de solution possible aux problèmes posés. Et c'est bien, là, où le bât blesse: il n'y a jamais eu de vraie volonté politique de réaliser l'unité de la Normandie de la part de ceux qui en ont eu la charge (et surtout les honneurs) depuis les Lois de décentralisation.

TOUTE LA DIMENSION DE L'UNITÉ NORMANDE

C'est ici que se place le rôle de notre journal *l'Unité Normande*: en 250 numéros, sans concession aucune, à la Droite comme à la Gauche, nous avons dénoncé le nanisme politique des Élus et mis en évidence le déclin inéluctable de la Normandie foudroyée par son inepte division. Tous les faits, tous les bilans, toutes les statistiques nous ont donné raison. La Normandie est en plein marasme. Elle décline par rapport aux régions voisines. Elle s'essouffle à rattraper des retards scandaleux en matière d'infrastructures (ce qui eût dû être fait au xx^e siècle) et néglige - faute de moyens et d'entregent - les investissements d'avenir, dans la

recherche, les nouvelles technologies, le tertiaire de haut niveau. Les moyens: aucune des deux demi-régions ne les a vraiment. L'entregent: qui s'intéresse à deux demi-régions, sans perspectives d'avenir puisque se détournant de la géopolitique éternelle de la Normandie. Nous ne comptons ni à Paris, ni à Bruxelles et l'image de la Normandie est floue à New York ou à Tokyo où l'on ne comprend pas l'existence d'une « lower-Normandy » et d'une « upper-Normandy ». Il n'y a que les crétins et les actuels Présidents de Région pour ne pas s'en apercevoir.

Garrec - le menteur croit-il faire oublier le désastre de la désindustrialisation de la Normandie occidentale en daubant sur la réunification normande « **qui coûterait cher aux contribuables bas-normands devant régler les dettes de la Haute-Normandie** »? Il sait très bien qu'il dit une contre-vérité: l'endettement de la « haute » - Normandie (qui a financé le Plan Université 2000 à hauteur de 1,3 milliard de francs, sans être aidé en conséquence par l'État à la même hauteur, soit dit en passant...) est en passe d'être résorbé. Il s'agit là, peut-être, du seul succès dont peuvent s'enorgueillir MM. Rufenacht et Le Vern, présidents successifs du Conseil Régional de « haute » - Normandie. Garrec sait très bien aussi qu'il eût peut-être mieux valu que la « basse » - Normandie s'endettât pour encourager les investissements productifs et d'avenir et préparer les nécessaires reconversions liées aux disparitions successives de la S.M.N. et de Moulinex. Garrec-la-honte, enfin, exacerbe le poujadisme des médiocres, l'égoïsme des frileux. Il flatte le repli sur soi de ceux qui, nantis d'une petite sinécure dans une région-croupion, ne veulent surtout pas une confrontation avec l'extérieur, craignant - avec juste raison, il est vrai - qu'elle ne montre leur indigence conceptuelle et la vacuité de leur projet. C'est le degré zéro de l'intelligence politique et un aveuglement suicidaire dont tous les Normands vont payer les pots cassés. Il n'y a qu'un seul projet normand véritable: l'aménagement et le développement du grand estuaire, vaste triangle dont les pointes sont Cherbourg, Vernon et Dieppe. Tout le reste n'est que gestion, au jour le jour, et finalement mortifère, de schémas obsolètes. Et comme ces gens sont décidément bien petits, ils feignent de réduire le projet du Grand Estuaire aux seules péripéties de Port 2000, au Havre. Aucune vision globale.

Suite en page 2

Vie du Mouvement

Lire en page 2

La Normandie? Elle est unique!

Lire en pages 3 & 4

À propos d'une importante déclaration de F.O.

Lire en pages 13 & 14

Moulinex... à la moulinette!

Lire en page 15

Les rubriques légumières du mois

Lire en pages 15 & 16

l'O.N.D.E

Du traitement des déchets dans le Nord-Cotentin...

Lire en page 5

Retrouvez *l'Unité Normande* chaque mois sur le site du Mouvement Normand: <http://www.mouvement-normand.com/>

Reproduction même partielle des textes et illustrations strictement interdite sans accord écrit préalable.

VIE DU MOUVEMENT NORMAND

Le 16, on y était ! Et nombreux !

Voilà ce que l'Unité Normande a dénoncé en 250 numéros, sans autre appui que celui de ses abonnés, sans que ses rédacteurs n'aient eu d'autre devise que « **Servir la Normandie, et non s'en servir!** ». Plus d'un quart de siècle d'un combat sans relâche et sans prébende. Nous avons conquis le droit de parler. Certes, on veut nous faire taire: la suppression de notre numéro de commission paritaire n'est pas innocente, mais, quoi qu'il en arrive, nous continuerons. Nous n'avons pas encore acquis le pouvoir d'être entendus, mais, grâce à vous, chers lecteurs, nous sommes sur la bonne voie.

Maintenons le cap!

Guillaume Lenoir

C'EST L'EURO!

Depuis quelques semaines, la nouvelle monnaie a supplanté le franc. Chacun pense ce qu'il veut de cette révolution monétaire et il n'est pas dans notre propos d'en discuter. Voici les nouveaux tarifs d'abonnement et d'adhésion au Mouvement Normand.

	Adhésion	Abonnement
Jeune	10 €	10 €
Chômeur	10 €	10 €
Normal	15 €	20 €
Spéc. Élu	30 €	30 €
Soutien	45 € et +	45 € et +

Attention: l'adhésion au Mouvement ne comprend plus l'abonnement à l'Unité Normande!

Plus de cinquante militants du Mouvement Normand dont certains avec drapeaux, distribuant des tracts et des numéros de l'Unité Normande, ont participé au second meeting de l'Association des Élus pour la réunification de la Normandie. Cela a été remarqué, plus par la Presse que par les organisateurs qui n'en ont soufflé mot et, bien entendu, par les participants à la réunion, avec lesquels nous avons eu de fréquents et positifs entretiens. Certes, il y avait moins de monde que l'an passé, à Deauville (350 participants contre plus de 700 le 17 septembre 2000). Il est vrai que la période de l'année n'était pas la même, qu'il faisait très froid, que l'on était près des fêtes de Noël, mais, à dire vrai, cette baisse de fréquentation est due au fait que l'organisme auquel l'association fait appel pour préparer la réunion a littéralement saboté le travail: ainsi le Mouvement Normand n'a reçu qu'une seule invitation, seulement trois semaines avant la date fixée. Avoir mobilisé tant de nos militants est donc un succès: ce fut aussi un plaisir, car cela nous a donné l'occasion de nous rencontrer.

Que retiendrons-nous de cette réunion? Le problème de la réunification n'a pas évolué au plan législatif, là où nous attendions les initiatives de l'Association: depuis la magistrale démonstration de notre ami Yves Loir, l'an passé, qui expliqua la manière selon laquelle il était possible de procéder, dès maintenant, à la réunification, il semble que les Parlementaires aient porté tous leurs espoirs sur la perspective des élections régionales 2004. Autrement dit, rien ne sera fait au Parlement d'ici cette date. Nous l'avions prévu et cela ne nous choque pas. Peut-être qu'en embuscade, notamment à la Commission des Lois, certains de nos amis pourraient faire passer des amendements intéressants: ne rêvons pas le (ou les) gouvernement(s) empêchera (ou empêcheront) toutes modifications de la taille des régions provoquées par des artifices de procédure. Il faut appliquer la Loi et

cette dernière définit le processus de réunification. À l'inverse, peut-être le Parlement pourrait-il modifier la Loi? Cela, les Parlementaires présents n'en ont pas parlé. Cela veut-il dire que lors des prochaines élections législatives, mises à part les incantations sur la nécessaire réunification, il n'y aura rien de précis dans le programme des candidats?

Quoi qu'il en soit, la réunion du 16^{déc} de rallier à l'idée de la réunification de n dont ceux de Deauville et d'Hérouville-Saint-Clair sont les plus emblématiques... Le point fort de la réunion a incontestablement été la déclaration de François Loncle, député socialiste de l'Eure. C'est une grande pointure du PS qui prend ainsi position. Les membres du Mouvement Normand n'en étaient pas: François Loncle n'a jamais varié là-dessus et le 20^e anniversaire du Mouvement Normand, il avait été tout aussi explicite Rouen, en plein fief de MM. Fabius et Le Rations sans équivoque de M. Loncle prenaient une résonance particulière. Depuis, d'autres parlementaires socialistes ont tenu à nous faire savoir qu'ils partageaient son analyse.

L'appel aux Maires, lancé par MM. Rufenacht et Albertini, respectivement maire du Havre et de Rouen, devrait avoir un impact non négligeable... pour 2004. Le Mouvement Normand ne pratiquera pas le « **wait and see** » et, d'ores-et-déjà, se mobilise pour alerter les candidats aux élections législatives de 2002.

L'association des Élus pour la Réunification nous annonce qu'elle tiendra une troisième réunion à l'automne prochain à Caen. Nous y serons.

Guillaume Lenoir

UN LECTEUR DE L'UNITÉ NORMANDE ÉCRIT À LA PRESSE:

Ma pauvre Normandie !...

Notre ami Rémi Ouenne prend souvent la plume pour faire connaître aux médias les sentiments profonds d'une opinion publique normande, rarement consultée, jamais écoutée. Voici la lettre qu'il vient d'envoyer à notre confrère **La Manche Libre**.

Il y a seulement quelques années, la Marine Nationale disparaissait quasiment de Cherbourg au profit des ports de Brest et de Toulon. Plus récemment, ce fut le tour du terminal maritime de Toyota de quitter le port du Nord Cotentin, pour s'installer sous des cieux plus septentrionaux.

Afin de compenser partiellement ces lourdes pertes, il fut question de l'installation à Cherbourg, d'une usine de Catana Plaisance, mais cette entreprise fut happée au passage par... Lorient.

Qu'à cela ne tienne, Cherbourg, magnifiquement situé il est vrai, aurait une juste compensation avec la venue d'un organisme européen pour le contrôle maritime des infractions à la pollution dans la Manche. Las...! Nouvelle désillusion, mais au train où vont les affaires normandes, ce n'est probablement pas la dernière, cet organisme s'installe à... Nantes.

Ces avatars ne sont pas sans rappeler ceux du projet *Soleil* à Caen et de l'entreprise normande Moulinex dont les seuls sites conservés par le repreneur le sont dans les Pays de la Loire, capitale Nantes.

Il est plus que question d'importantes diminutions d'effectifs de la D.C.N. en France. Surtout, ne vous fatiguez pas à chercher dans quel arsenal ces suppres-

sions d'emploi seront les plus sévères, la réponse est évidente, tant nos voisins sont puissamment représentés!

Cherbourg est-il bien certain de voir le projet Fast Ship prendre corps? J'ose l'espérer!

Pourquoi donc la Normandie se voit-elle affligée d'autant de « **promenades en bateau** » s'achevant naturellement par de cruelles désillusions?

Parce que, dans notre République où les rapports de force sont de plus en plus prédominants, nos hommes politiques n'ont pas su ou n'ont pas pu s'imposer devant la toute puissance politique, l'efficacité et l'appétit boulimique des régions qui nous avoisinent au sud et à l'ouest.

Si nous voulons vraiment que cesse cette terrible anémie galopante, notre mini-région doit être beaucoup forte démographiquement, économiquement et donc politiquement. Pour y parvenir, il nous faut passer obligatoirement par la réunification de la Normandie.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de ma parfaite considération.

Rémi Ouenne



POLÉMIQUES, DÉBATS & CONTROVERSES**La Normandie ? Elle est unique !**

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour l'organisation de cette deuxième rencontre autour de ce même thème, qui nous concerne tous: la réunification de la Normandie, laquelle n'aurait jamais dû être éclatée en mini-régions, en régions-croupion, à la longévité improbable et à l'influence négligeable. ⁽¹⁾

Ce Duché aux débuts difficiles, cette province au statut particulier (la Charte aux Normands), a fait, dès qu'il s'est agi de régionalisation, l'objet de sollicitude vénéneuse de la part de hobereaux au petit pied, qui ont voulu se tailler des fiefs à leur image: ridicules, misérables, insignifiants...

IL EST INTÉRESSANT DE CONSTATER QUE, DE TEMPS EN TEMPS, L'HISTOIRE BÉGAYE

En effet, les coutumiers de notre histoire ne peuvent pas oublier les circonstances de l'accession au pouvoir de Guillaume: à la mort de son père, des vassaux félonx veulent récupérer leurs autonomies et s'allient contre ce qui n'est encore qu'un improbable pouvoir: Guillaume est un adolescent inexpérimenté, il paraît donc facile de s'en débarrasser. Après avoir échappé de peu à la mort, Guillaume demande le renfort du Roi de France et terrasse les traîtres lors de la bataille de Val-ès-Dunes, en 1033.

Dès lors, Guillaume, par-delà ses vassaux à la fiabilité douteuse, n'aura de cesse de tisser des liens inaliénables dans le Duché. Pour ce faire, il favorisera la création de nombreuses Abbayes, aux possessions entremêlées, d'un bout à l'autre du Duché. Le dessein politique voulu par Guillaume est donc bien l'unité effective de la Normandie.

Notre combat d'hier, d'aujourd'hui et - je l'espère, de peu de temps encore - se situe dans le droit fil de la volonté de Guillaume.

Hormis le contexte historique, plus que jamais d'actualité, un certain nombre de raisons militent en faveur de la réunification:

⇒ **Une seule région, calquée sur les limites du Duché, aura assurément plus de considération de la part des instances bruxelloises que deux mini-régions, lesquelles, semble-t-il, provoquent des réflexions mi-apitoyées, mi-amusées des dites instances., lorsqu'il s'agit de distribuer la manne européenne.**

⇒ **Par rapport aux régions frontalières, nos deux pseudo-régions ne font pas le poids.** En effet, quand s'est posée la question de l'implantation du projet de recherche fondamentale "Soleil", et malgré l'engagement du gouvernement français d'alors, il n'a fallu qu'une protestation de la région Île de France pour qu'elle récupère le projet, et ce, malgré la préexistence du site de Caen (Quel gâchis! Merci pour les contribuables!). Il est vrai que M. Garrec, président de la pseudo-région Basse-Normandie a défendu la candidature de Caen avec une discrétion, une timidité confinant à la pusillanimité! (son origine bretonne serait-elle en cause?)

⇒ **Une seule Normandie implique une seule présidence de région,** et des employés et fonctionnaires moins nombreux, donc, des frais de fonctionnement diminués. Ainsi, il serait possible de diminuer la pression fiscale sur les foyers et les sociétés. Celles-ci verraient, de ce fait, leur compétitivité améliorée. De plus, ces mêmes sociétés pourraient signaler leur origine

normande, sans l'inconvénient du qualificatif « basse » ou « haute », générateur de commentaires peu reluisants.

⇒ **La scission de la Normandie déjà peu compréhensible dans le cadre national, devient incongrue et disons le mot, iconoclaste vue de l'étranger.** La Normandie reste, de leur point de vue, une ancienne puissance régionale, respectable et pleine de charme. Pour certains, la Grande Bretagne, la Sicile, le Canada, les USA en particulier, la Normandie est partie intégrante, fondamentale de leur histoire. De ce fait, la scission est vécue par eux comme une profanation.

⇒ **Enfin, à mes yeux, une autre raison conforte, s'il en était encore besoin, mon adhésion: 65 % des Normands ont clairement manifesté leur attachement à l'unité normande,** et nous sommes tous présents pour concrétiser cette volonté, issue de toutes les couches de la société normande.

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE?

On a vu le côté intolérable d'une telle situation.

Pour y faire face, nous ne devons pas aller au combat en ordre dispersé. En effet, l'expérience nous indique que toute société, tout mouvement, toute volonté commune, mais frappé de divisions internes, sont voués à l'échec. Ainsi, notre individualisme, notre esprit apte à la critique destructrice, notre méfiance, voire notre aversion pour tout ce qui pourrait favoriser les desseins du voisin, doit être éliminé au profit, pour une fois, de cet esprit de groupe, de cet altruisme qui nous fait si souvent défaut.

En deuxième lieu, nous devons nous souvenir sans cesse que notre combat est légitimité. En effet, en plus de son caractère incongru au regard de notre Histoire, cette division reçoit l'hostilité de 65 % de nos concitoyens. Ce mouvement populaire incontestable, il faudra le faire fructifier, et les candidats des prochaines élections seront à jauger, en plus de leurs supposées qualités, à l'aune de leur engagement pour notre cause. À cette fin, il sera bon que nous participions aux réunions publiques organisées par les candidats et leur poser, devant témoins, la question de l'unité normande. En fonction de leur réponse, pourquoi ne pas leur proposer le parrainage de l'un ou de l'ensemble de nos mouvements, pour les favorables, et apostropher les autres en leur signalant que leur hostilité à la cause, qui va à l'encontre des souhaits du plus grand nombre, leur vaudra notre hostilité clairement manifestée. Évidemment, nous ne manquerons pas de faire toute la publicité qui convient d'un côté comme de l'autre.

À cet égard, les personnes notoirement connues pour leur hostilité à la cause qui nous réunit aujourd'hui feraient bien de reconsidérer leur point de vue: on ne peut pas aller indéfiniment contre le sens de l'histoire. Pour les autres, leur aveuglement et leurs activités traîtresses font qu'ils doivent être combattus sans faiblesse.

Troisièmement, et sans qu'il y ait là notion d'ordre chronologique, menons la chasse à tout ce qui peut nuire à la cause, et, en premier lieu, la partition de fait, du point de vue de l'information régionale, de la Normandie. En effet, deux quotidiens - *Ouest France* et *Paris Normandie* - partagent notre province, sans déborder l'un sur l'autre. Apparemment, il s'agirait d'un accommodement dont les « frontaliers » (le Pays d'Age) et la cause font les frais.

« Nous devons nous souvenir sans cesse que notre combat est légitimité. En effet, en plus de son caractère incongru au regard de notre Histoire, cette division reçoit l'hostilité de 65 % de nos concitoyens. Ce mouvement populaire incontestable, il faudra le faire fructifier (...) »

S'agissant de *Ouest-France*, il est de notoriété publique que leur cœur et leur intérêt sont en Bretagne. De ce fait, la réunification, vue depuis l'autre rive du Couesnon., est plutôt un inconvénient à combattre ou, a minima, à en cacher l'éventualité.

Les motivations de *Paris Normandie*, par contre, restent encore à éclaircir.

Une presse régionale spécifiquement normande reste donc à créer. L'appétit du Groupe *Ouest France* pour nos parutions locales risque de compliquer le problème, à moins d'une évolution significative de *Paris Normandie* vers une plus grande et plus globale normannité.

Dans un même ordre d'idée, la partition de la télévision régionale, même si elle n'est que partielle, se manifeste au moment du maximum d'écoute, avec cette même impression d'être séparés par un rideau de fer de l'information! Idem pour la Radio, avec la circonstance aggravante suivante: M. Cavada, ci-devant Président de *Radio France*, a pris la décision - semble-t-il sans appel - de modifier le nom des différentes stations régionales, ou sous-régionales. Exemple: *Radio France Normandie-Caen* est devenue, par la grâce de ce monsieur, *Radio Bleu Basse-Normandie*, et ce, alors que l'opinion majoritairement exprimée en faveur de la réunification, était déjà connue.

En quatrième lieu, sachons faire le siège de toutes les administrations ou entreprises coupables de délocalisation de leur centre de décision (EDF commercial, Promodes, ETDE...) Sachons également signaler et féliciter les mouvements favorables à notre projet (France Télécom, les mouvements convergents entre les Chambres de Commerce de Lisieux-Honfleur et Le Havre, coopération entre les pôles universitaires de Rouen, Caen et Le Havre...). Bien évidemment ces listes sont incomplètes. De même, fustigeons l'attitude suicidaire des élus locaux vis-à-vis du projet Port 2000, porteur d'espoir de développement économique pour l'ensemble de la Normandie. En effet, ces gens se font saboteurs zélés, collaborateurs de projets concurrents, sur l'Atlantique ou en Mer du Nord. Sachons saisir les opportunités favorables à notre cause, et combattons ceux qui les combattent.

LA QUESTION DES TRANSPORTS

Autre question à aborder: les transports. En effet, qu'ils soient routiers, ferrés ou aériens, contrairement à ce qui se passe encore en Bretagne, les Ministres ou Secrétaires d'État issus de la Normandie ne se sont pas beaucoup investis, malgré les facilités offertes par leur charge, dans l'amélioration des communications, notamment au niveau régional. Quelle discrétion dans leur activité a été celle de Mesdames Roudy, Ameline ou Lepage, ou encore Messieurs d'Ornano, Lecanuet Mexandeau ou Fabius! Cette liste est loin d'être exhaustive.

Ainsi, notre réseau autoroutier progresse cahin-caha, le plus souvent en fonction d'intérêts qui nous sont extérieurs, interrompus par les étranglements budgétaires et les découvertes entomologiques...

Ainsi, la concurrence stérile que se livrent Caen, Deauville et Le Havre pour le transport aérien, aggravée par l'absence de compagnie aérienne régionale, profite aux régions d'alentour.

Ainsi le manque de motivation de nos deux présidents de région (c'est un euphémisme!) pour l'évolution du transport ferroviaire, ajouté à la considération méprisante du camarade Gayssot, décourage les éventuels clients de notre réseau SNCF régional, l'absence de, TGV éloignant Cherbourg de Paris, plus loin que Nantes, Brest ou Bordeaux, ou encore Strasbourg, voire Marseille.

Ainsi, les déplacements de nos chefs d'entreprises, entre autres, sont-ils plus difficiles, plus coûteux en temps, que d'autres régions a priori plus éloignées.

Ces considérations m'amènent, outre la cause qui nous réunit tous aujourd'hui, à souhaiter vivement que les responsabilités, qu'elles soient départementales ou régionales, soient confiées à des Normands, plus au fait des problèmes et des particularités normands, et aussi plus motivées pour y faire face. En effet, qui, plus qu'un Normand, a plus intérêt à la prospérité normande? N'est pas Bernadotte qui veut...

UNE QUESTION QUI FAIT TACHE

Ayant participé à une réunion à Blangy-le-Château, laquelle avait pour thème « **l'intercommunalité** », et considérant que, face à des appétits voraces au Sud (Lisieux) et opportunistes au Nord (Pont-l'Évêque) j'ai posé la question d'une intercommunalité transfrontalière avec Cormeilles et les communes alentours.

Monsieur Courseaux, Maire de Bonneville-la-Louvet m'a alors répondu en indiquant qu'il avait été sollicité en ce sens, il y a environ 18 mois. Précisons, que Bonneville-la-Louvet, à cette époque, avait déjà trois compétences dans la communauté de commune de Cormeilles. Il a répondu à la sollicitation en posant des questions que tout un chacun poserait en pareil cas, compte tenu de ses responsabilités de Maire:

- *Quel est le degré de difficulté des questions d'ordre administratif, liées à une telle proposition?*

- *En supposant le problème administratif résolu, quel est l'implication financière que devrait supporter Bonneville-la-Louvet?*

Ces questions, posées au député de l'Eure, sont sans réponse à ce jour.

La question des Pays ayant été évoquée, j'ai pris à nouveau la parole en citant le Pays d'Auge, trait d'union entre les pseudo-régions, en indiquant la pertinence qu'il y aurait à le réunir, celui-ci étant réparti sur trois départements et deux pseudo-régions.

Il m'a été répondu par M. Jean-Léonce Dupont, Sénateur du Calvados, que cela avait été envisagé, mais que des blocages administratifs, fiscaux et politiques (surtout politiques!) avaient fait capoter le projet.

Quant à la perspective de réunification, celui-ci a ressorti les traditionnels poncifs de la question de la Capitale et du « **qu'est-ce que nous allons y gagner?** ». Il a aussi évoqué la question de la dimension des régions, avec la pertinence de limiter l'agglomération à la seule Normandie.

Enfin, il a écarté le résultat du sondage en précisant qu'il entendait ne pas gouverner selon les sondages. Un résultat contraire l'aurait peut-être fait parler différemment?

Pour finir ce long propos, je voudrais que nous ayons le courage de nos opinions, que nous fassions du prosélytisme, où que nous soyons, que nous manifestations fièrement notre normannité, que nos Mairies et autres monuments publics soient pavés aux couleurs normandes (et, pourquoi pas, nos maisons?), et que nous accordions nos actes à ce que nous professons.

Je réitère mon assertion du début de ce propos: **la Normandie, elle est unique!**

François Delauney

(1) Texte proposé pour la réunion du 16.12.2001

« Je voudrais que nous ayons le courage de nos opinions, que nous fassions du prosélytisme, où que nous soyons, que nous manifestations fièrement notre normannité (...), et que nous accordions nos actes à ce que nous professons. »

LE GOUVERNEMENT VEUT-IL LA MORT DE LA NORMANDIE ?

On peut se le demander. De façon systématique, le Gouvernement Jospin torpille la Normandie. On sait ce que valent les promesses de l'après-SMN ou de l'après-ACH. On se souvient que le projet *Soleil* échappa à Caen... Aujourd'hui, c'est l'Agence de Sécurité Maritime qui échoit à Nantes—Saint-Nazaire (du bon « **camarade du Parti** » Jean-Marc Ayrault) au détriment du Havre ou de Cherbourg ou même d'Honfleur, qui postulaient cette implantation de haute technicité, qui regroupera de nombreux cadres et techniciens de haut niveau.

Quoi qu'on en pense, même si le naufrage de l'Érika a pollué les côtes atlantiques, c'est tout de même en Manche que les dangers en matière de sécurité maritime sont les plus flagrants et, à notre avis, Cherbourg, avec le CROSS de Jobourg, nous paraissait la ville la mieux à même d'accueillir cette Agence européenne.

Le drame, peut-être, est qu'une nouvelle fois, il n'y a pas eu une position unanime de la Normandie. Nous payons le prix très cher de notre division et nos combats ridicules de clochermerles. Il n'empêche: le Gouvernement ne fait rien pour que la Normandie soit favorisée: choix du troisième Aéroport à Chaulnes, et de l'aéroport de fret à Vatry, dans la Marne... Priorité donnée à la canalisation de Seine-Nord aux dépens de Seine-Est, avantage concurrentiel décisif pour les ports de la Mer du Nord. Ne parlons pas de la SNCF! Ou de l'A.28...

Décidément, le camarade Gayssot n'aime pas la Normandie.

Guillaume Lenoir



POLÉMIQUES, DÉBATS & CONTROVERSES

À propos d'une importante déclaration de FO

Le monde syndical n'est absolument pas en retrait dans le débat sur la décentralisation, en général, la réunification de la Normandie, en particulier. Nous dirons même que les centrales syndicales ont souvent une réflexion plus approfondie et plus cohérente sur ces sujets que les Partis politiques de « l'establishment » qui, depuis trente ans, disent tout et le contraire de tout là-dessus.

À gros traits, nous dirons que la CGT conçoit la réunification de la Normandie et s'organise même à l'échelon de la Grande Normandie. La CFTC et la CGC ont souvent pris position sur cette question: la Confédération Chrétienne insistant beaucoup sur la notion de principe de subsidiarité. La CFDT s'est ralliée à l'idée de la réunification, jugeant que l'avenir de la Normandie passait par l'aménagement et le développement concertés de l'estuaire de la baie de Seine et que cela impliquait à terme l'unité de la Normandie. Restait la Confédération Force Ouvrière. Organisée au niveau départemental, FO n'a jamais mis en avant la région comme échelon essentiel de décentralisation. De nombreux militants, cependant, se sont souvent prononcés pour l'idée de la réunification normande. On se souvient des déclarations sans équivoque de Jean-Claude Fouque, leader FO, au CESR de « haute »-Normandie et qui fut de nos amis. Donc, absolument pas hostile à l'unité normande, FO, cependant, a souvent regimbé

contre les effets de la décentralisation.

Un récent débat au CESR de « haute »-Normandie a donné l'occasion à l'un des représentants de cette centrale, M. Ernès, de faire le point.

Vous trouverez ci-contre le texte de sa déclaration. Si nous, membres du Mouvement Normand, nous n'approuvons pas l'extrême défiance de notre ami syndicaliste - et nous dirons pourquoi -, nous considérons que beaucoup des critiques qui sont formulées dans ce texte sont parfaitement fondées. Autrement dit, on peut être régionaliste et fervent décentralisateur et tout à fait conscient des écueils ou des dégâts collatéraux des politiques menées sous couverts de décentralisation. C'est comme tout: la régionalisation, l'intercommunalité, la politique des pays peuvent, si elles sont mal appliquées ou si elles méconnaissent certains acquis sociétaux, gêner un mouvement de responsabilisation des citoyens, à notre avis irréversible. Notre régionalisme doit être exigeant.

Pour mieux analyser ce texte, nous le publierons par morceaux et paragraphes et, à côté, nous ferons notre commentaire. Nous souhaiterions que nos lecteurs nous fissent part de leur côté de leurs remarques.

Didier Patte

« Les positions du Groupe Force Ouvrière sur l'aménagement du territoire, version Pasqua-Voynet, sont connues de beaucoup de personnes présentes dans cet hémicycle. Mais, puisque le Conseil a été profondément renouvelé, pour éviter toute interprétation, il nous paraît nécessaire d'indiquer, très rapidement les raisons de notre opposition à ces réformes, contrairement, selon nous, aux principes d'égalité de notre république.

Le désir d'égalité de droits et de traitement est certes un fondement de la République, mais après des siècles de centralisme, nous constatons que les Français ne sont pas égaux en droit et que l'État ne traite absolument pas à la même aune un Parisien et un Normand: comment les amis de FO pourraient-ils expliquer les disparités criantes entre les habitants de l'Île-de-France et les Normands en matière de santé, par exemple ?

Notre raisonnement n'a rien de dogmatique. L'Histoire de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière est étroitement liée à l'opposition continue aux régimes centraux, de surcroît liberticides.

L'allusion de FO se rapporte à la scission de 1947 avec la CGT qui, alors, se révélait très moscovite et stalinienne. Nous ne pouvons que souscrire à cette pétition de principe, mais jusqu'où FO irait-elle dans cette voie ?

Indéniablement, l'intercommunalité est le premier étage d'un ensemble de la construction européenne.

Là, c'est la théorie du complot qui fait de la construction européenne une machine de guerre contre l'unité française. On croirait lire des pages du livre de Pierre Hillard *Minorités et régionalismes dans l'Europe Fédérale des Régions* où l'auteur enquête sur le « Plan allemand qui va bouleverser l'Europe ». Si un tel plan existe - cela reste à démontrer...

et il reste à démontrer que ce plan serait néfaste pour la France - est-il crédible d'affirmer que l'intercommunalité est autre chose qu'un réflexe de bon sens: 36 000 communes ! Combien sont ingérables ?

Notre opposition à la territorialité, telle qu'elle nous est présentée, trouve ses racines dans notre défense des principes d'une république une et indivisible, qui a su relever le défi de l'après-guerre, dont les structures politiques (Communes - Cantons - Départements - Régions - État) sont adaptées pour affronter le III^e millénaire.

La formule jacobine de la république « une et indivisible » est la mère de tous les totalitarismes. Nous contestons que ce soit grâce à cette conception... très militaire que la France ait pu se relever après 45. De toute manière, le modèle de développement économique fondé sur le postulat « Paris pense et dirige, la Province obéit et produit » trouve actuellement ses limites. La désindustrialisation de la « basse »-Normandie (SMN-Moulinex) en est la preuve. Dire que les 36 000 communes, les cantons et les départements sont les échelons idoines pour aménager le territoire relève au mieux de la méthode Coué.

Cependant, nous pensons (Voir *l'Unité Normande* n° 249) qu'il pourrait être possible de réaliser la « fusion des contraires » en construisant l'intercommunalité autour de la commune-canton, dont le maire serait le conseiller-général, légitime parce qu'élu au suffrage universel: le département deviendrait alors le regroupement des « pays » — plusieurs communes-cantons — et des agglomérations — les villes au sens large.

Or la politique des territoires qui nous est présentée, a pour objectif à moyen terme, de supprimer les cantons et les départements, et à plus long terme, l'État français, au profit d'un gouvernement européen.

Compte tenu de ce que nous avons dit plus haut, nous ne voulons pas, à tout prix, la mort des cantons et des départements, mais si tel était le prix de la vraie décentralisation, cela n'entraînerait pas obligatoirement le dépérissement de l'État et son remplacement par un gouvernement européen. Cela est un autre problème. Pour notre part, quoi qu'il en soit, nous n'en sommes pas partisans, car nous estimons que nous devons assumer toute notre histoire et que les deux millénaires de la France pèsent nettement plus lourd que la construction européenne.

Nous ne sommes pas opposés à des évolutions de structures, à la condition qu'elles soient synonymes de progrès social.

Or, la population que nous représentons ici, ne perçoit pas, avec ces évolutions, des améliorations de ses conditions de vie, loin s'en faut.

Il n'y a pas que le progrès social. Il y a aussi la liberté et l'indépendance, nationale ou autre. Nous sommes d'accord cependant: les évolutions doivent amener des progrès. Depuis 1972, et les lois de décentralisation, il n'y a pas de progrès notable. C'est vrai. Mais cela n'a rien à voir avec les évolutions en matière de décentralisation. Il s'agit d'un changement tendanciel du système économique (mondialisation, révolution informatique, etc.).

Nos craintes, c'est qu'avec le principe de subsidiarité, l'un des piliers de la construction européenne, les territoires, fiscalement autonomes, pour certains dès 2007, conduisent à la fin de l'égalité des droits et des devoirs des citoyens sur l'ensemble du territoire national.

Il y a beaucoup à dire sur le principe de subsidiarité. Nous sommes pour si ce principe consiste à faire ce qui doit être fait au niveau où cela doit être fait. C'est un aspect de la

participation et de la responsabilisation. La subsidiarité à l'européenne est assez difficile : elle consiste à faire ce qui doit être fait au niveau le plus élevé, considérant que les niveaux subalternes sont incapables de le faire. À ce titre, nous partageons les craintes de FO.

Quant à l'égalité des droits et des devoirs des citoyens, il y a belle lurette que cela n'existe plus, si cela a déjà existé dans la république centralisée...

La régionalisation d'une partie du ferroviaire atteste de cet état de fait. Cette politique inspire également La Poste qui, dans l'Eure, vient de déclarer qu'elle doit prioriser les bureaux de ville, considérés comme rentables, au détriment des établissements ruraux, dont certains seront fermés, si les collectivités locales refusent de les prendre en charge, financièrement.

Nous considérons que les exemples choisis par FO sont bien peu convaincants : c'est l'État centralisateur, qui centralise mal le ferr oviaire en trichant puisqu'il cède la responsabilité du trafic des voyageurs (hors TGV) aux régions sans donner la totalité de la dotation en compensation.

Idem pour La Poste: cet EPIC, succédané d'un ancien monopole d'État, ne veut plus jouer son rôle de service public parce qu'il recherche la meilleure rentabilisation. Notre postulat, c'est qu'un service public relève d'une logique d'économie dirigée et qu'une régionalisation de La Poste (du fer roviaire, des hôpitaux, de l'enseignement, etc.) doit répondre aux mêmes exigences d'efficacité et d'égalité de traitement des citoyens que si le système restait centralisé.

Autrement dit, régionalisation ne veut pas dire privatisation et recherche du profit au détriment de la qualité du service public. Ce que dénonce FO, cependant, est exact: La Poste, qui a encore le monopole de la distribution du courrier, ne respecte plus ses engagements.

C'est l'État lui-même qui, en l'occurrence, se saborde et nous avons été nous-mêmes témoins des dysfonctionnements de La Poste l'été dernier, ou des dysfonctionnements de la SNCF, hélas quotidiens, sur les lignes desservant la Normandie.

Nous avons d'ailleurs noté, cet été, le courroux de plusieurs élus.

La jeune expérience de l'intercommunalité montre, qu'au lieu d'aménager le territoire en équilibrant économiquement, zones rurales et zones urbaines, ce sont les villes principales qui se taillent la part du lion. À terme, ceci aura pour conséquence d'amplifier les problèmes de circulation automobile en périphérie des villes et, donc d'aggraver les phénomènes de pollution.

Là, il y a du vrai dans les propos de FO. Si nous fustigeons la centralisation parisienne, nous dénonçons tout autant la micr ocentralisation autour ou au profit des villes-métropoles et des chefs-lieux. L'exode rural ne date pas d'hier, l'urbanisation à outrance non plus. Cependant, à l'ère de l'informatique, est-il encore besoin d'urbaniser davantage ?

Globalement, c'est bien la question de la pérennité de l'État français qui est posée. Considérer qu'il doit se limiter à assumer les responsabilités dites régaliennes manque d'objectivité, puisque les volontés « d'européaniser » les questions de justice, de police, de fiscalité et, même, militaires font l'objet de discussions approfondies.

Voilà un raisonnement typiquement jacobin : décentraliser, c'est remettre en cause l'État. L'heure n'est plus en France au fédéralisme (Paris : un cinquième de la France, la cause est entendue), mais faire participer les citoyens par la régionalisation et la décentralisation ne conduit pas un démantèlement de l'État. En fait, on le libère et il peut mieux exercer ses fonctions régaliennes.

À l'inverse, FO a raison lorsqu'il dénonce les

abandons de souveraineté de l'État au profit de l'Europe: en quoi les décentralisateurs sont-ils responsables de ce hara-kiri de l'État Centralisateur ?

Par ailleurs, considérer que tous les maux de la société sont le résultat d'un État incapable d'apporter les solutions, mais que, par contre, les territoires ont toutes les capacités, y compris en matière de risques industriels, nous paraît pour le moins dangereux.

La catastrophe AZF à Toulouse montre qu'à trop vouloir prouver... L'État a-t-il fait son boulot en l'occurrence ? La Région, si elle avait été en charge du dossier, aurait-elle fait mieux ? Nous avons plusieurs siècles de centralisation derrière nous et il arrive des catastrophes liées aux risques industriels...

Il en est de même, en transférant à la Société Civile, les responsabilités jusqu'ici assumées par les élus.

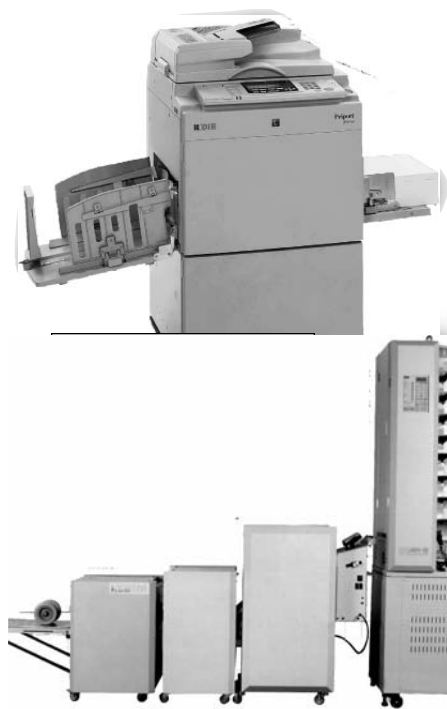
Voilà pourquoi, Mesdames, Messieurs, Force Ouvrière s'inquiète de ces évolutions, qui vont bien au-delà d'une décentralisation acceptable, et risquent de morceler la France, mais au profit de qui ?

Dans une France régionalisée, le Pouvoir appartiendra autant aux Élus qu'aujourd'hui. C'est faire un procès d'intention antidémocratique que d'affirmer que, dans un État décentralisé, le Pouvoir revient à une mythique « Société Civile ». Terme que nous n'aimons pas plus au Mouvement Normand qu'à FO. Qui parle de morceler la France, voire de la dépecer ? Pas nous. Des indépendantistes peut-être (Y en a-t-il vraiment ailleurs qu'en Corse, et combien y en a-t-il dans l'Île-de-Beauté?). Pour nous, l'indépendantisme... est un jacobinisme au petit pied. Et nous sommes contre.

Commentaires de la Rédaction

VIE DU MOUVEMENT NORMAND

Grande souscription nationale



Vous en avez la preuve entre les mains... Voilà ce que donne l'utilisation du matériel de façonnage et d'impression que nous voulons acquérir pour l'Unité Normande. En couleur, agrafé et produit par us-même, en toute indépendance. C'est une étape préliminaire et nécessaire, indispensable socle sur lequel se construit notre politique de diffusion pour l'année 2002.

Si nous voulons être diffusés en kiosque, si nous voulons attirer les annonces publicitaires pour augmenter la diffusion tant postale que militante, nous devons :

Premièrement, fournir aux diffuseurs en braille un produit pratique, dont les feuilles valent pas, facile à ranger dans les présentoirs, rapidement reconditionnable pour les réexpéditions: donc agrafé...
Deuxièmement, avoir un produit de qualité

qui par sa propre présentation mettra en valeur les publicités passées dont le chiffre d'affaire nous permettra d'augmenter notre diffusion. Diffusion plus grande, donc plus de dépôts en librairie, donc plus de lecteurs, donc... plus de publicité.

Vous l'avez compris: il nous faut amorcer la pompe! Le Mouvement Normand, les Éditions d'Héligoland, le Club de l'Échiquier, et une cinquantaine d'entre nous ont franchi le pas. Par des investissements fermes pour les premières, par des dons, des prêts ou des virements pour les seconds.

Et vous? Vous que votre abonnement à l'Unité Normande ou votre adhésion au Mouvement Normand prouve votre attachement à la Normandie? Une publicité, un prêt, un don? Que choisissez-vous?...

PRÉLUDE À UNE CRISE SOCIALE ANNONCÉE

Moulinex... à la moulinette !

En réponse à l'éditorial de Guillaume Lenoir paru en octobre dernier (L'Unité Normande n° 248, « **Le désastre Moulinex** ») Claude Timmerman nous envoie le texte qu'on lira ci-après. À dire la vérité, nous avons reçu beaucoup de courrier à ce sujet. Moulinex, c'est la fin d'une période où l'on a cru à une industrialisation des pays du Bocage, relayant les industries métallurgiques des siècles passés. Moulinex, c'est un désastre, mais que dire de tous les sous-traitants - comme Marbo à Donfront - qui sont entraînés dans cette chute ? Une réflexion nous a été faite : si la Normandie avait été réunie, cela aurait-il empêché la déconfiture du célèbre fabricant d'électro-ménager ? Peut-être pas, mais la solidarité d'une grande région normande serait sans doute plus efficace que les pathétiques efforts de la seule « basse »-Normandie...

Moulinex

Figure emblématique du renouveau industriel de l'après-guerre, valeur phare de la bourse dans les années 70, Moulinex, comme les skis Rossignol, comme L'Oréal, plus qu'une réussite du capitalisme libéral, est l'illustration de l'espérance du mythe mondialiste.

Moulinex réunissait tous les ingrédients de la réussite du marketing triomphant de la fin du xx^e siècle... Des produits de qualité, d'une grande variété, dans le secteur en principe porteur de l'électroménager, à mi-chemin pour certains entre l'utilitaire vrai et le gadget. Un secteur où les prix permettent une accession à un large public... Tout pour plaire: un marché énorme, planétaire, une réputation de qualité cinquantenaire!

Alors? Pourquoi les produits Moulinex ne se vendaient-ils plus ?

C'est exactement la question qu'il ne faut pas poser en ces termes...

À une époque où le marketing-roi impose diagrammes, objectifs de vente, hyper-rentabilisation et recherche éternelle de la performance commerciale, on a simplement oublié, comme pour le téléphone portable aujourd'hui en crise, comme l'informatique domestique qui s'essouffle nécessairement, la loi la plus ancienne de l'offre et de la demande et ses deux corollaires.

- **Un marché n'existe que s'il y a des clients potentiels solvables pour les produits proposés.**
- **Un produit n'a jamais un marché illimité dans l'espace et dans le temps: il y a saturation potentielle un jour ou l'autre.**

Car ce fameux marché comporte toujours deux composantes:

- **Une composante d'acquisition initiale, lié au besoin, à l'attrait, à la mode.**
- **Une composante de renouvellement, si le produit usé était apprécié.**

Ces deux composantes doivent faire face à la concurrence, locale comme étrangère. Aujourd'hui, le marché d'acquisition des biens ménagers, dans les pays industrialisés, est saturé: tout le monde a un micro-onde, un fer à repasser ou une cafetière électrique, mais aussi un téléviseur ou une voiture... du

moins, tous ceux qui en veulent et sont capables financièrement de se l'offrir!

Moulinex a donc fait, comme tout le monde, le pari de l'expansion dans le tiers-monde et de la baisse des coûts par la délocalisation de la production.

COMME TOUT LE MONDE !

Ce qui montre bien les limites de l'impact commercial de concurrence de cette politique mondialiste.

On assistera dans les semaines et les mois qui viennent à des déclarations péremptoires et à des analyses alambiquées qui « démontreront » les « erreurs de gestion » du groupe! Les doctes conseillers ne sont jamais les payeurs... Le fait est là: si un marché potentiel s'appréhende, il ne se crée pas *de novo*. Les fusions, concentrations et sur-concentrations n'y feront rien: tout marché à ses limites. Les décideurs doivent avoir la sagesse de s'y conformer et de cesser de ne considérer comme seul critère de gestion, que la hausse de la côte boursière qui ne peut avoir qu'un temps, faute de quoi nous assisterons à d'autres catastrophes financières pour les actionnaires et à d'autres situations dramatiques pour les employés.

Ainsi on peut s'attendre - même si à l'époque de son arrivée, le Pdg fut traité comme un chef d'état - à ce que l'implantation de Toyota à l'Est, génératrice paraît-il de 7000 emplois, s'accompagne à terme... d'une débauche chez Renault, nouvelle catastrophe pour la Normandie. Et à travers tous ces drames, on oublie toujours les répercussions sur les sous-traitants! Il est plus que temps que les apôtres du libéralisme, que les tenants du mondialisme prennent conscience, dans le secteur industriel, du problème de la surproduction, comme nous en voyons déjà les effets dans l'agriculture communautaire.

Selon le fameux slogan d'IBM: « **la terre est une petite planète !** ».

La crise internationale ouverte avec l'affaire de l'Afghanistan le montre bien...

Claude Timmerman

LES RUBRIQUES LÉGUMIÈRES DU MOIS

Les betteraves d'honneur de l'Unité

UNE COSSE DE BETTERAVE POUR LE WEBMASTER DE GARREC

« L'anachronisme est le plus grand péché de l'historien » disait Lucien Febvre. Le site internet (intéressant au demeurant) du Conseil Régional de « basse »-Normandie vante nos fromages... « **La Normandie est aux yeux du monde, le pays du camembert** » (Quel dommage que la région normande n'ait pas su garder l'exclusivité de la production du véritable « calendos »!). Et le site internet de poursuivre: « **Inventé en 1785, la fermière Marie Havel, aidée dans sa tâche par un prêtre réfractaire qu'elle cachait chez elle...** »

Les grands ancêtres de 1789 seront bien

surpris d'apprendre qu'ils persécutaient déjà les prêtres en 1785...

UNE BETTERAVE POUR LE PRÉFET DE SEINE MARITIME

La Préfecture de Seine-Maritime a réquisitionné un médecin décédé pour effectuer des gardes de nuit! Un autre en invalidité depuis plus d'un an! Un troisième, tétraplégique, âgé de 81 ans et retraité depuis 11 ans.

Pour faire face à la grève des médecins généralistes, visiblement on met tout en œuvre. On n'ose penser à ce que la Préfecture serait capable de faire, si comme à Toulouse, une catastrophe intervenait dans la Basse-Seine...

UNE BETTERAVE, UNE! POUR LE MAIRE DE COUTANCES

Cet édile dont nous ne voulons pas retenir le nom n'est ni pire, ni meilleur qu'un autre. Il veut certainement le bien de ses administrés, mais il veut aussi paraître dans le vent...

Il ne pouvait certes empêcher la venue d'un MacDo dans la ville de « **la cathédrale de la fierté** », mais était-il obligé de déclarer que « **ce serait une très bonne chose pour notre ville** ». Affligeant de bêtise!

Il est, paraît-il, « **de droite** »! Cela n'a jamais immunisé un Élu de la sottise...

LES RUBRIQUES LÉGUMIÈRES DU MOIS

Les betteraves d'honneur de l'Unité

UNE BETTERAVE FOURRAGÈRE POUR LE CYNIQUE GARREC

Décidément, le menteur-Garrec sombre dans la démesure dérisoire et, ainsi, insulte, de façon cynique, ses malheureux administrés touchés par les licenciements économiques. En pleine crise provoquée par le désastre Moulinex — qui touche des centaines d'emplois directement et des milliers d'autres pour les sous-traitants — Garrec-la-Honte, avec une forfanterie qui confine au cynisme, étale son autosatisfaction dans ses vœux de « bonne » année. D'après ce potentat localiste, « **il faut cesser de donner une image négative de la Basse-Normandie** ». Autrement dit, ceux qui demandent des comptes sur la désindustrialisation de la Normandie occidentale, sur l'échec de l'implantation de *Soleil*, sur les turpitudes du gestionnaire Garrec, seraient les responsables du marasme actuel. Le procédé est grossier: Garrec veut empêcher que son (in)action soit critiquée. L'image négative de la « basse »-Normandie, c'est Garrec lui-même qui la donne, en refusant de s'associer à l'autre partie de la Normandie pour aménager et développer le Grand Estuaire, en torpillant Normandie-Métropole (le réseau de villes Caen-Rouen-Le Havre), en brouillant l'image de la Normandie à l'extérieur, en la vassalisant à un Grand Ouest où il ne sera que le larbin de Nantes et de Rennes.

La seule image positive que l'on puisse aujourd'hui donner est celle de la Normandie, cinquième région de France, au passé prestigieux, tant littéraire ou artistique qu'économique ou juridique. Tout sécessionnisme est un mauvais coup porté à la Normandie et Garrec est l'un des principaux responsables (et coupables!) de ce crime contre l'histoire et contre l'esprit.

UNE BETTERAVE POUR LA RUBRIQUE GASTRO DU FIGARO

(**Lettre ouverte de notre ami Rémi Ouenne**) . Au moment des fêtes de fin d'année, dans la rubrique *Gastronomie*, vous avez écrit plusieurs articles intéressants sur les coquilles saint-jacques.

Cependant, l'un d'entre eux, qui commençait par une énumération des principaux sites de pêche de ce délicieux bivalve, indiquait dans l'ordre: la baie de Saint-Brieuc, la rade de Brest, un troisième site breton et se terminait par « **et aussi la baie de Seine** ».

En toute logique, ainsi exprimé, cela signifiait en clair que le site normand, cité en dernier et de plus affublé de l'adverbe « aussi », était le moins important de la liste. Je ne suis pas sans ignorer que pour de nombreux médias, le nom Bretagne est synonyme de mer, pêcheurs, bateaux, poissons, coquillages, crustacés. Mais permettez-moi de ne pas être d'accord avec le classement que vous donnez. Le site de la Basse-Seine, le site normand donc, produit à lui seul entre les deux tiers et les trois quarts de la production nationale, suivant les années!

Plus loin, le rédacteur écrit que la coquille saint-jacques bretonne passe pour être la meilleure.

Là encore, il faut donner un grand coup de balai à cette idée reçue. En effet, les cours moyens de la coquille saint-jacques normande sont supérieurs d'environ 50 % à ceux de Bretagne. Comme on dit familièrement: il n'y a pas photo! Je serais fort surpris que les grossistes fassent un tel effort uniquement pour les beaux yeux des Normands.

Rendons donc à la Normandie ce qui lui appartient. Ces temps derniers, elle en a tellement besoin!

LES RUBRIQUES LÉGUMIÈRES DU MOIS

Les carottes de Créances du mois

UNE CAROTTE DE CRÉANCES POUR ARMAND FRÉMONT

Le célèbre géographe, auteur du grand classique *Atlas et géographie de la France moderne: la Normandie* (Flammarion), ouvrage que tout normand devrait connaître, vient de sortir, toujours chez Flammarion, un *Portrait de la France...* Interviewé par le bulletin municipal de Rouen, Armand Frémont répond à la question suivante: « **Vous avez un regard pas très optimiste sur notre région et ses grands pôles, Le Havre et Rouen...** »: « **Rouen n'a pas atteint le rayonnement de Lyon, Marseille ou Toulouse du fait sans doute de la proximité de Paris. La Région n'est pas portée par une volonté nationale parce que les deux Normandie(s) sont trop petites. Réunifiée, la Normandie aurait le poids d'une région comme l'Aquitaine...** ».

À méditer. En tout cas, merci M. Frémont!

CAROTTE DE CRÉANCES POUR LE SÉNATEUR D'ALENÇON

Décernée par l'ensemble des Fédérations du Mouvement Normand du département de l'Orne, cette marque de distinction attribuée à Alain Lambert témoigne de la volonté de nos amis de ce département de faire front face à la vague de désindustrialisation qui touche toute la Normandie occidentale. Voici le libellé du motif de ce signe d'excellence qu'est l'octroi d'une carotte de Créances: « **pour réagir au désastre Moulinex, Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon, lance l'opération Phœnix - 1000 emplois en 1000 jours - . Il prouve ainsi qu'un Élu peut agir et ne pas se cacher derrière des faux-fuyants** ».



www.alain-lambert.org/

UNE CAROTTE DE CRÉANCES POUR RODOLPHE THOMAS, MAIRE D'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Le successeur du sinistre Geindre, en prenant officiellement position pour la réunification de la Normandie, casse le système Garrec qui vise à conforter la division normande.

... UNE AUTRE POUR PHILIPPE AUGIER, MAIRE DE DEAUVILLE

Le successeur de Madame d'Ornano rallie, lui aussi, le camp du bon sens « **dans l'intérêt général des Normands et de la Normandie** ». Il en profite pour fustiger certains élus bas-normands qui ne veulent pas se rapprocher de la Normandie orientale sous prétexte qu'elle est plus endettée (argument en passe d'être obsolète puisque le désendettement du Conseil Régional de « haute »-Normandie se poursuit à un bon rythme, mérite qu'il faut reconnaître à Antoine Rufenacht et Alain Le Vern, successivement chefs de l'exécutif régional...). Philippe Augier fait d'ailleurs remarquer qu'il est parfois bon de s'endetter lorsqu'il s'agit de créer une dynamique économique... ou universitaire. Comme c'est le cas pour la « haute »-Normandie. Souvenons-nous: le Plan Université 2000, où la Région a mis plus d'un milliard de francs, là où l'État ne mettait que 350 millions. Voilà les vraies raisons de l'endettement du Conseil Régional de « haute »-Normandie. Le scandale - car s'en est un -, c'est que l'État, en outre, n'a aucunement débloqué les postes de chercheurs et c'est ainsi que l'on a des laboratoires construits par la Région qui sont vides, car l'État a trahi sa mission... Nul doute qu'une Normandie réunifiée pèserait d'un poids tel que le Gouvernement y regarderait à deux fois avant de se dérober de la sorte.

Haro-Sleipnir: journal de l'Odin..

PAR LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR, PRÉSIDENT DU SÉNÉGAL

La Normandite

Léopold Sédar Senghor est né en 1906 à Joal. Condisciple de Georges Pompidou au lycée Louis-le-Grand, cet agrégé de grammaire, grand défenseur de la francophonie, a su ne pas renier ses racines culturelles. Pour lui, il n'y a pas de risque d'uniformisation si chacun garde la volonté de s'enraciner dans son identité culturelle en s'ouvrant aux apports féconds des autres civilisations. L'ancien président de la République du Sénégal est aussi un poète privilégiant la raison intuitive et sachant jouer des trois vertus de la Négritude : l'image analogique, la mélodie, le rythme, pour exprimer dans une langue savante et pure l'amour de sa terre natale, des traditions et des paysans de son pays. Léopold Sédar Senghor est l'auteur d'une « **Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de la langue française** », de « **Chants d'ombre** », des « **Hosties Noires** », des « **Éthiopiennes** », des « **Nocturnes** », des « **Lettres d'hivernage** » et des « **Élégies majeures** ». Mais il a aussi publié des essais littéraires et politiques : « **Liberté** » et travaille actuellement à la publication d'une collection « **Ce que je crois** ».

Souignons encore que le président Senghor est depuis 1969 membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Très attaché à la Normandie, il séjourne fréquemment dans la région caennaise et est, depuis novembre 1981, membre associé de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Maintes fois, on m'a demandé : « **Qu'entendez-vous par le mot Normandité que vous employez si souvent ?** » A quoi je réponds : « **C'est un lyrisme lucide.** ». J'avoue que cela mérite explication, comme l'a fait remarquer mon ami et voisin Pierre Marie.

On le sait, c'est entre le VIII^{ème} et le X^{ème} siècle que des bandes de pirates scandinaves, sous la direction de leurs chefs, **les Vikings**, ont fait nombre de raids sur les côtes des Îles britanniques et de la France. Je n'apprendrai pas leur histoire à de jeunes Normands. Je ne retiendrai, ici, que l'essentiel. En France, dans la région qui porte le nom de **Normandie**, comme plus tard, en Grande-Bretagne, leur trait caractéristique sera, avec le courage audacieux, le sens de l'organisation. La Normandité, c'est donc un ensemble de valeurs de civilisation, dont les deux plus importantes sont, paradoxalement, parce qu'en même temps, la rationalité et la sensibilité, portées l'une et l'autre à un haut degré.

Les ethnocaractérologues ont pris l'habitude, encore que leur science soit neuve, de diviser les peuples et nations en plusieurs ethnotypes. C'est ainsi qu'ils rangent les peuples nord-européens, comme les Scandinaves, dans l'ethnotype des Introvertis et les Méditerranéens, Latino-Américains, Africains et Japonais, entre autres, dans celui des Fluctuants. Les Introvertis se caractérisent par une riche sensibilité, mais à réaction lente, tandis que les Fluctuants, avec une sen-

sibilité aussi riche, se distinguent par la rapidité explosive de leur réaction aux extérieurs ou intérieurs, qui les sollicitent.

Il se trouve que les Normands, bien qu'ils soient des Français, sont d'un genre spécial. Les habitants de l'Hexagone sont, en effet, presque seuls au monde, rangés dans l'ethnotype des Extravertis, qui se signalent par une rationalité objective, en ce sens qu'ils attachent plus d'importance à l'objet qu'au sujet : au toi plus qu'au moi. Je dis que les Normands sont des méteils culturels dans la mesure où ils ont fait la symbiose entre les tempéraments, donc les cultures, de la Scandinavie et de la France. C'est ce que je veux exprimer en employant l'expression de « **lyrisme lucide** ». Je ne saurais mieux faire, pour me faire comprendre, que de choisir quelques exemples d'écrivains normands : un dramaturge, trois poètes et quelques romanciers.

Et d'abord, Pierre Corneille, dont le chef-d'œuvre, *Le Cid*, est de 1637, l'année même où Descartes publie le *Discours de la Méthode*. Et il est vrai que c'est la première pièce du répertoire classique. Mais il est encore plus vrai que *Le Cid* est une « **tragi-comédie** », une œuvre de métissage, entre le baroque et le classique. L'Académie française ne s'y est pas trompée, qui, dans ses « sentiments » sur *Le Cid*, a reproché au dramaturge de transgresser les règles d'Aristote, dont celles de la vraisemblance, sans oublier le style. Il reste qu'une pièce comme *Polyeucte*,



Trois éléments dans la vie de notre journal se télescopent et vont expliquer une évolution, qui pourrait trouver son achèvement dans la formule que nous vous proposons.

1°- Comme nous nous y étions engagés lors du Conseil d'Administration de Bagnoles-de-l'Orne, l'action du Mouvement Normand se démultiplie en direction de la défense de l'environnement, d'où les pages **Fréquences Normandes** attribuées à l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement.

Fréquences Normandes a pris son rythme de croisière. Elle doit répondre aussi à la nécessaire dimension culturelle de l'action normande. C'est à l'Office de Documentation et d'Information de Normandie que nous confions les pages culturelles de l'**Unité Normande**. Pour ce faire, nous nous réclamons d'un héritage prestigieux : celui de **Haro**, première publication du Mouvement Normand et qui coexistait longtemps avec l'**Unité Normande**, ainsi que l'héritage du bulletin bibliographique **Sleipnir**, d'où le nom de ces pages Haro-Sleipnir, clin d'œil pour montrer que nous entendons assumer tout notre passé éditorial.

2°- Pouvait-on passer sous silence la disparition du Président Senghor ? Le grand poète africain, lié de façon intime à la Normandie, avait écrit un texte remarquable dans *Sleipnir* (n° 27-mars 1983). C'était le moins que nous puissions faire de reproduire l'article de l'académicien-président. Une façon modeste, de rendre hommage au grand disparu, avec le communiqué que nous avons diffusé en la circonstance. Les plus hautes autorités de l'État ont eu la goujaterie de ne pas assister aux obsèques de Léopold Sédar Senghor. Ni Chirac ni Jospin ne sont venus, saluer la dépouille de celui qui avait choisi la Normandie pour terminer une existence bien remplie. Nous en sommes un peu vexés et la Presse s'est fait l'écho de nombreuses protestations à ce sujet. Nous n'en dirons pas plus : l'hommage que nous rendrons au Président Senghor sera notre réponse.

3°- Avec ces pages culturelles, l'**Unité Normande** atteint une sorte d'équilibre rédactionnel. Que cela corresponde avec le n° 250 de notre journal est un signe, d'une part, et une volonté, d'autre part, de vouloir continuer pleinement notre aventure éditoriale.

La Rédaction

Adhérez à l'O.D.I.N.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Code Postal : ■■■■■ Ville: _____

E.mail: _____ @ _____ Tél. _____

désire : adhérer à l'Office de Documentation et d'Information de Normandie (10 €)

s'abonner à Haro-Sleipnir, journal de l'ODIN (5 €)

soutenir l'action de l'ODIN: _____ €

baptisée pourtant « **tragédie** », est encore plus, je ne dirai pas baroque, mais romantique avant la lettre avec son thème chrétien et le lyrisme lucide du style - c'est le cas de le dire. Comme dans ces vers qui, depuis soixante ans, chantent dans ma mémoire de collégien noir :

**Dans Rome où je naquis, ce malheureux visage
D'un chevalier romain captiva le courage
Il s'appelait Sévère: excuse les soupirs
Qu'arrache encore un nom trop cher à mes désirs.**

C'est l'exemple parfait du style normand, où il n'y a pas un mot de trop. Tout l'essentiel y est dit, avec les mots clefs à leur place, à la rime, qui expriment les idées-sentiments. Il s'y ajoute qu'ici, au quatrième vers, l'allitération des sifflantes s'ajoute à la musique des rimes.

Après le dramaturge, j'ai choisi trois poètes : André Breton, Paul Eluard et Jean Follain. Je le sais, on a contesté que le premier fût normand. Et d'invoquer son nom. Celui-ci prouve, justement, que, d'origine bretonne, ceux qui portent ce nom sont devenus normands. Comme les Langlois, au demeurant, dont, le nom signifie « **l'Anglais** » et qui serait de lointaine souche anglaise. D'où, pour revenir à Breton, le sobriquet et l'existence de plusieurs villages normands qui s'appellent Breteville, c'est-à-dire « village de Bretons ». Quant à Paul Eluard, mon ami Luc Decaunes vient de publier un remarquable Paul Eluard chez Balland, où il nous apprend que le père du poète, Clément Grindel, un nom bien de chez nous, est « **issu de paysans normands** ».

Or, donc, André Breton est, à la réflexion, un bon exemple de Normandité. Initiateur d'une nouvelle poésie entre les deux guerres mondiales, comme Malherbe, le poète normand, l'avait été pour la poésie classique, Breton en exposa la théorie avec une clarté lucide qui est un modèle du genre. D'autant qu'avec le surréalisme, il s'agissait d'aller au-delà du visible, du signifiant, voire de l'abstrait, pour plonger dans l'intuition inconsciente et en ramener le surréel, mais palpitant de la vie même du monde. Il reste que le poète surréaliste cède à peine au théoricien. Un poème comme *l'union libre* est un bon exemple, dont j'extraits les vers que voici :

Ma femme...

A la langue d'ambre et de verre frottée

Ma femme à la langue d'hostie poignardée

A la langue de poupée qui ouvre et ferme les yeux

A la langue de pierre incroyable

Tout le poème est dans cette veine; où l'écrivain énumère, j'allais dire « **sagement** », les qualités de la femme aimée. Et il le fait dans une langue pure, et précieuse un tantinet. Mais à dire chaque qualité, l'imagination lyrique du poète s'enflamme, qui ouvre toutes les vannes aux images analogiques. Et comme les eaux du déluge, elles se bousculent pêle-mêle. Et plus elles sont folles, et plus elles sont belles.

Il reste que si Eluard est moins théoricien que Breton, il a un tempérament plus normand et est, partant, un poète plus parfaitement normand.

Tout d'abord, il a un tempérament plus sanguin, c'est-à-dire plus violent et sensuel à la fois, plus contradictoire. Comme l'écrit Decaunes, son gendre, « **ses travers et ses faiblesses égalaient sa droiture et son charme** ». Et de résumer son portrait dans l'expression de « **personnalité ambiguë** ». L'essentiel est qu'Eluard, par son tempérament, nous présente le modèle idéal du

poète. Pourquoi Decaunes donne comme sous-titre à son ouvrage: L'amour, la révolte, le rêve. Comme s'il s'agissait d'un poète romantique. Et de fait, les sentiments d'Eluard le sont, et violemment, avec ses étonnantes images analogiques, comme les « **papiers collés** » d'Ernst; mais le style reste bien normand souple, léger, transparent, sans charge inutile. Ainsi dans le poème où il chante harmonieusement l'affreux parricide d'une jeune fille, Violette Nozière :

**Violette rêvait de bains de lait
De belles robes de pain frais
De belles robes de sang pur
Un jour, il n'y aura plus de père
Dans les jardins de la jeunesse.**

Ce n'est pas hasard si, dans *Poésie autour de Caen*, Jean Follain figure au premier rang. Ce qui, en effet, frappe, d'abord, dans la brièveté de ses poèmes, qui se caractérisent par l'économie des mots, ce sont les faits qui tissent la vie de tous les jours. Voici la première strophe d'*Ineffable de la Fin* :

**Quand la dernière ménagère sera morte
tenant l'étoffe
raccommodée par ses doigts minces
les étoiles brilleront encore,
les griffons des blasons
s'envoleront en cendre.**

Un fait simple, banal, rapporté tel quel, et c'est, tout de suite, un coup d'aile, une envolée lyrique en deux images, mais sans un mot de trop. Puis, dans une deuxième strophe, à peine plus longue, la méditation s'approfondit, plus dense, sans quitter, pourtant, les réalités quotidiennes - au contraire :

**Ô nuit de l'étre
éternel feuilletage
des ardoises du toit
et des pâtisseries blondes;
le monde pèsera son poids
avec toutes ces mains de dulcinées
dans son ciment froid enfermées.**

On aura remarqué la note philosophique du poème, teintée d'une certaine tristesse nordique, qui nous rappelle que, si la Scandinavie bat tous les records de suicide, la Normandie le fait pour la France. Cette note, on la retrouve dans les poèmes de Follain aux titres suggestifs, publiés dans l'anthologie que voilà: « **Décor détruit** », « **Malgré la Beauté** », « **Statue creuse** », « **De l'Abîme** », etc. Mais, en définitive, la foi en l'Homme finit par triompher chez Follain, qui est aussi une des caractéristiques de la Normandité. Comme dans ces deux derniers vers de *l'Intemporel*:

**l'écolière rabâche
l'âme est immortelle.**

Et cette fois, il rejoint la confiance de Paul Eluard dans la vie, dans l'amour :

**Sans soucis sans soupçons
Tes yeux sont livrés à ce qu'ils voient
Vus par ce qu'ils regardent.
Confiance de cristal
Entre deux miroirs
La nuit tes yeux se perdent,
Pour joindre l'éveil au désir.**

Lyrisme, même lucide, des poètes, me dira le lecteur, nous en sommes d'accord, mais quid des prosateurs, singulièrement des romanciers et conteurs normands? Je répondrai: « **Ils suivent la règle générale, qu'il s'agisse du tempérament ou du style.** »

Et d'abord du tempérament, qui, chez certains, apparaît même comme hypernormand, marqué qu'il est par le

« S'il fallait conclure je dirai que la Normandité est une symbiose entre les apports majeurs, biologiques, culturels, qui composent la civilisation entre les apports celtiques et germains et l'accent est mis sur les influences des Nordiques. Pour être un poète normand, qu'il soit écrivain ou musicien, pour être un créateur incontesté, il faut être mis sur la création »



Léopold Sédar Senghor vers la négritude

COMMENTAIRE

Le Surréalisme et la Normandité

« Léopold Sédar Senghor, poète normand, a introduit dans la poésie française la splendide beauté de la négritude. Il connaissait toute la force de la « **normandité lucide** » dans l'Unité Normande. Poète de la normandité, Léopold Sédar Senghor a introduit dans la poésie française le plus pur et le plus fécond de l'inspiration africaine. Le Sénégal, la Normandie perdent ainsi une plume brillante saluée avec reconnaissance par le plus illustre des poètes de son temps. »

Didier

**Maintes fois, on m'a demandé :
« Qu'entendez-vous par le mot
Normandité que vous employez
si souvent ? » A quoi je réponds :
« C'est un lyrisme lucide. »**

iges,
est, d'un mot,
s éléments
turels,
n française :
inés,
Mais ici,
orts
ment, l'artiste
r, peintre
r là,
ec l'accent
ne. »



... tout à la fois
mandité...

D.I.N.

ir de
est éteint

est mort. L'an-
s, premier Prési-
du Sénégal,
ise, était un très
nçaise, qui a su
ttéraire français
de la poésie afri-

ormandie où il a
en avait décrit la
t de « **lyrisme**
ticle accordé à

e de la norman-
ut un pont entre
né, mais ouvert,
llier le classicis-
sion française et
toyante.
ncophonie et la
de la pensée et
ement Normand
mémoire de son

nt du MN

spleen; et il faut le mot anglais au sens le plus fort. Gustave Flaubert et Guy de Maupassant, son élève, avaient des troubles nerveux, allant, chez ce dernier, jusqu'aux hallucinations. Tous ont le tempérament sanguin dont j'ai parlé plus haut. Jean de La Varende et Michel de Saint-Pierre comme Jules Barbey, d'Aureville. Et si, dans leurs vies personnelles, ils le domptent, ce tempérament, grâce à la pratique religieuse ou à l'ascèse littéraire, on le retrouve, violent, débridé, dans leurs contes et leurs romans.

Si l'on considère les personnages que ces cinq écrivains décrivent et font vivre devant nous, ce sont, le plus souvent, des héros singuliers, insolites dans leur violence sensuelle, animés de passions incoercibles, ce qui ne les empêche pas, au demeurant, d'être ardents catholiques. C'est, là, la face noire ou rouge de nos écrivains. Puisque nous sommes en France, chez les Indo-Européens, et qu'il y a dans chaque écrivain normand, « **deux hommes distincts** », comme, chez Flaubert, nous allons maintenant, voir la face blanche: celle de l'écriture, mieux d'un style.

Ici, Flaubert est, en effet, le Maître. Il a donné, en son temps, le modèle du réalisme, devenu ensuite naturalisme, dont il a dénoncé les déviations. Pour écrire ses romans historiques, Flaubert s'est donc appuyé, pour prendre cet exemple, sur des enquêtes documentaires, « **scientifiques** ». Mais, une fois solidement implanté dans ses documents, dans le réel, l'écrivain normand a laissé vibrer sa sensibilité, a ouvert les portes à son imagination. Et pour faire vivre ses héros dans sa vision de leur environnement, il a choisi les procédés stylistiques des poètes lyriques: les images flamboyantes et les paroles mélodieuses, le tout, inséré dans une phrase structurée, équilibrée.

Il reste qu'avant même le Maître, c'est Jules-Amédée Barbey d'Aureville qui me semble le plus normand. En effet, autant ses héros sont extravagants, jusqu'au satanisme, autant sa phrase, qui est souvent longue, est rigoureusement, lucidement articulée. J'aurai garde de ne pas oublier Jean de La Varende, qui se sert de toutes les ressources de la ponctuation française pour traduire rationnellement une sensibilité frémissante. Ni Michel de Saint-Pierre, qui, dans sa description des jardins, forêts et paysages normands - je songe au Docteur Erikson - nous fait sentir poétiquement la transparence des parfums, mais surtout de la lumière normande.

Si, des écrivains, j'étais passé aux artistes et même aux musiciens normands, j'aurais trouvé les mêmes qualités. C'est ainsi que, s'éloignant du fauvisme, Raoul Dufy et Othon Friesz se sont distingués par l'économie de leurs moyens et Erik Satie par la sobriété de son écriture musicale, tous procédés que nous avons rencontrés chez les écrivains.

S'il fallait conclure ces pages, je dirai que la Normandité est, d'un mot, une symbiose entre les trois éléments majeurs, biologiques et culturels, qui composent la civilisation française: entre les apports méditerranéens, celtiques et germaniques. Mais ici, l'accent est mis sur les apports des Nordiques. Plus exactement, l'artiste normand, qu'il soit écrivain, peintre ou musicien, pour s'en tenir là, est un créateur intégral, avec l'accent mis sur la création elle-même. Comme le conseillait Flaubert, il faut « **partir du réalisme pour aller jusqu'à la beauté** ». C'est la démarche même de la poésie, dont le sens étymologique, fondamental, est création.

Léopold Sédhar Sengor

PRIX JEAN GIONO 2001 DÉCERNÉ À JEAN RASPAIL :

Une discrétion médiatique exemplaire

Le prix Jean Giono a été créé en 1989 de Sylvie Durbet-Giono, fille de l'auteur. Le prix est en fait dédoublé en un grand prix Giono, qui couronne l'œuvre d'un écrivain de langue française caractérisé par son talent littéraire et ses qualités de conteur, et un prix spécial du jury, qui récompense une œuvre nouvelle d'un écrivain peu ou pas connu se distinguant par ses qualités.

Le Jury, présidé par Françoise Chandernagor, rassemble autour de Marcel Julian, de Pierre Berger et de l'académicien Jean Dutoour, des romanciers comme Gilles Lepouge ou Éric Orsenna. Il faut croire que tout ce beau monde n'est pas en odeur de sainteté dans le monde médiatique ou littéraire: en dehors du *Figaro*, aucun journal ne s'en est fait l'écho... Il est vrai que les auteurs de qualité écrivant encore en français ne courent pas les rues et ne sont pas tous des apôtres inconditionnels de la médiocratie. Ils ne sont donc peut-être pas les enfants chéris de Jack Lang ou de Catherine Tasca. Ainsi, le grand prix du Jury 2000 avait été décerné à Jean d'Ormesson pour l'ensemble de son œuvre.

Le grand prix 2001 a été attribué à Jean Raspail.

À cette occasion, on n'a pas manqué de rappeler que son premier grand livre où se sont manifestés ses talents de conteur, *la hache des Steppes*, portait cette citation de Jean Giono: « **On ne se distrait jamais aussi bien qu'à la recherche de l'éternité** ». Le prix du jury a été décerné à un jeune auteur, Élisabeth Hauser, pour son livre *la table des enfants*, édités aux Éditions de Fallois. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir Jean Raspail couronné une nouvelle fois. On

regrettera à cette occasion que *la hache des Steppes*, reprise en partie dans *Les Hussards*, ne soit pas rééditée.

Jean Raspail, grand voyageur et explorateur de l'Amérique Centrale, des Caraïbes et de l'Amérique Australe, est connu pour avoir fait connaître à travers divers romans le destin tragique des peuples disparus au fil des âges, des guerres et des conquêtes, notamment en Patagonie, sa terre d'élection, cadre d'une demi-douzaine d'ouvrages, dont *Pêcheurs de lune* et à laquelle il a consacré son dernier ouvrage *Adios, terra de Fuego*.

Il a connu la célébrité au début des années soixante-dix, à partir de la publication du *Camp des Saints*, ouvrage prémonitoire où il décrit la décomposition de la société française, idéologiquement pervertie, amollie et permissive face à l'immigration, finalement submergée par une invasion massive par voie maritime de réfugiés en provenance des Indes.

Il est également connu pour sa contribution à la connaissance et à la survivance du mythique royaume de Patagonie fondé par Antoine de Tounens au XIX^e siècle: « **Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie et d'Araucanie** », bibliographie romancée de Tounens, lui a valu à l'époque l'attribution du Grand Prix de l'Académie Française. L'œuvre de Jean Raspail se caractérise par la recherche sans illusion des survivances des valeurs de notre société si décriées dans notre monde engagé... dans la voie de son effacement. L'œuvre de Jean Raspail, c'est celle d'un formidable talent de conteur, mais aussi visiblement le résultat d'une analyse sans concession: un terrible constat.

FAUSSES NOTES DANS LA FOSSE

Mais qu'arrive-t-il au Théâtre des Arts ?

Paris-Normandie, en date du 4 janvier 2002, consacre une demi-page à une sombre affaire de licenciement d'une contrebassiste de l'Opéra de Rouen—Léonard de Vinci (car tel est le titre donné à ce qui a toujours été le Théâtre des Arts de Rouen, et qui prétendit même devenir Opéra de Normandie il y a une dizaine d'années). Le scandale est patent et agite le monde culturel rouennais. Nous en voulons pour preuve les lettres que nous avons reçues, en rafale: ce qui montre indiscutablement un malaise et un mécontentement grandissant et, peut-être, concerté. Recevoir plusieurs courriers sur un même thème en peu de jours est troublant. Surtout lorsque l'un de nos correspondants est de nos amis. Nous l'avons interrogé: il nous a renvoyés vers l'article du quotidien rouennais « **Couac à l'Opéra de Rouen** ». Nous

sommes allés plus loin: nous avons eu en mains quelques pièces du contentieux entre le Directeur de Léonard de Vinci et l'instrumentaliste, M^{me} A. Cazi. Des directeurs d'écoles de musique se sont plaints devant nous du caractère quasi-dictatorial de l'action menée par Laurent Langlois, qui veut régenter le monde de la musique dans la partie orientale de la Normandie. Et puis, nous nous souvenons de la manière peu élégante avec laquelle l'Ensemble Orchestral de Normandie du chef Berlingen a été déstabilisé, puis liquidé. Tout remonte, et les règlements de compte politico-intellectuels, et les interrogations sur le sens même de l'action culturelle en région. La Normandie trouve-t-elle son miel dans cette ambiance fétide? Où est le temps où le Théâtre des Arts de Rouen était l'une des scènes qui donnaient le ton de l'art lyrique en France? Si l'on compare avec la fantastique renommée

acquise par William Christie et ses Arts Florissants à Caen, force est de constater que Léonard de Vinci (sic! Décidément, nous ne nous y ferons pas à cette dénomination inepte. Pardon, Léonard! Mais ce n'est pas te faire injure en ne t'accordant pas une place imminente dans l'histoire de la musique!) n'a pas réussi à se faire une place parmi les grands événements musicaux de l'espace français (Ni les Folles Journées de Nantes ni les Festivals d'Aix ou d'Orange, ni tous ces rassemblements autour d'interprètes prestigieux et qu'il serait trop long d'énumérer). L'orchestre Léonard de Vinci n'a pas convaincu: à qui la faute? Et que faisons-nous? Des personnes viennent de nous écrire: vous trouverez ci après ces courriers. Mais, vous, chers lecteurs, qu'avez-vous à dire? Ouvrons le débat.

La Rédaction

de Thierry Leroux (Rouen) - 4 janvier 2002

L'Ensemble Orchestral de Normandie a été supprimé pour laisser la voie libre à la création de l'orchestre Léonard de Vinci. Ce dernier n'a rien apporté de mieux que l'Orchestre Symphonique de Rouen - Théâtre des Arts, lui-même supprimé au bénéfice de Léonard de Vinci. Tout ceci au détriment de la diversité musicale régionale, au détriment de l'embauche de musiciens régionaux, au détriment des finances des collectivités locales et enfin au détriment du public de sa liberté de choix. Léonard de Vinci, c'est plus d'argent pour moins de service public culturel. Léonard de Vinci n'a pas atteint la qualité musicale de ce qui a été supprimé. Personne n'y trouve son compte. Il faut changer les dirigeants qui ont eu l'initiative de créer cette association, il faut placer cette association sous la tutelle des financeurs au prorata de leurs apports, il faut créer une commission d'enquête sur Léonard de Vinci. *Paris-Normandie* du 4 janvier 2002 fait quelques révélations sur la gestion scandaleuse de cette association. D'autres restent cachées. J'appelle tous ceux qui veulent s'exprimer et réagir contre l'arbitraire à rejoindre le CVLV (comité pour la Vérité sur Léonard de Vinci). (...)

de Béatrice Duchemin (La Bouille) - 7 janvier 2002

J'ai fait 12 ans de conservatoire, mais je n'exerce pas un métier de musicienne par manque d'opportunité et par choix familial. J'ai des amies qui enseignent et qui pratiquent la musique. Beaucoup qui ont appris leur métier dans la région souhaitent y travailler et y habiter. Avec M. Langlois et Léonard de Vinci, ce n'est plus possible. Enfin, *Paris-Normandie* parle! Ce qui est dit dans l'article du 4 janvier est la vérité. Personne n'osait rien dire. M. Langlois veut le monopole de la musique sur la région comme le disent les directeurs d'écoles de musique et de conservatoires. Il ne veut pas de musiciens régionaux. La musique, c'est la liberté et la liberté, c'est le choix. Avec Léonard de Vinci nous n'avons ni l'un ni l'autre. Je ne comprends pas que le Président du Conseil Général de la Seine-Maritime ne dise rien. Il devrait donner son sentiment. Il parle avec bon sens, d'après ce que j'ai l'occasion de lire et je suis sûre qu'il serait écouté. C'est un désespoir pour nous, musiciens. D'un côté, on voudrait expliquer ce qui se passe et se révolte, et d'un autre côté, nous craignons de perdre encore plus. C'est une amie qui m'a donné votre adresse. Elle m'a dit que vous défendez la culture régionale et que j'aurai des chances d'être écoutée. Ce sont aussi mes amis qui sont musiciennes et musiciens qui m'encouragent à vous écrire. Ils ne peuvent pas le faire directement à cause de leur emploi. Je vous remercie de parler de ces choses qui nous tiennent à cœur. (...)

de Pierre et Laurence Cornu (Rouen) - 6 janvier 2002

Nous sommes des anciens Rouennais qui habitons désormais Bois-Guillaume. Nous allions régulièrement au Théâtre des Arts avec un certain plaisir. Depuis maintenant au moins trois ans, nous nous y sentons en trop, indésirables. Nous n'y retrouvons pas non plus ce qui nous plaisait. D'autres amis qui venaient avec nous pensent la même chose. Je comprends mieux ce qui se passe en lisant mieux *Paris-Normandie* du 4 janvier dernier. Je dois vous dire que j'ai participé à la manifestation de Rouen contre l'augmentation des impôts. Or j'ai appris que les licenciements du Théâtre des Arts avaient coûté plus de quinze millions de francs et qu'il y aurait enco-

re pour cinq à six millions de francs de procès en cours. Quand je lis dans *Paris-Normandie*: « **ce qui vient de se passer est intolérable! La ville comme les autres financiers n'ont pas été avisés... Le Maire de Rouen est lui aussi en désaccord, et l'a fait savoir! Il serait temps de mettre l'argent dans l'artistique, car de nombreuses procédures de contentieux sont encore en cours...** ». Mais qui va payer ces sommes et combien? Personne n'en parle! « **Les autres collectivités ont réservé leur réaction...** ». Ainsi le Conseil Régional et le Conseil Général ne disent rien! Vont-ils payer avec l'argent du contribuable, avec notre argent et sans rien dire?

Il faut arrêter de leur donner autant d'argent pour une communication tapageuse et pour une gestion tumultueuse, peu respectueuse des musiciens. Tout cela augmente considérablement et inutilement les coûts de la culture. Non! Cela ne nous convient pas. Nous, le public, attendons autre chose. Allons-nous être écoutés? C'est pour cela que nous vous écrivons. Aidez-nous à nous faire entendre. (...)

de Claude Villars (Rouen) - 8 janvier 2002

Les betteraves d'honneur que vous distribuez sont des douceurs délicates dont certains responsables de la culture en région ont été injustement privés. Il en va ainsi de ceux qui manigancent l'association rouennaise Léonard de Vinci.

Mauvais, l'année 2001 s'est terminée par un déplorable conseil d'administration le 21 décembre 2001. L'année 2002 commence bien mal pour cette association au fonctionnement opaque. Le rayonnement de la Normandie ne semble pas, en effet, être une priorité dans le domaine musical et lyrique pour les clowns qui péorent à la tête de cette association.

Le Théâtre des Arts de Rouen peu soutenu par l'ancien maire Gauthier a été liquidé par la décision calamiteuse de son successeur Robert, le 12 décembre 97, de fermer le Théâtre des Arts, de mettre à la porte 160 artistes et techniciens et de confier illégalement le Théâtre des Arts à une association fantôme dénommée avec enflure Léonard de Vinci. Depuis, le **Théâtre des Arts de Rouen - Opéra de Normandie** a été dénommé illégalement **Opéra de Rouen - Léonard de Vinci**. Tant pis pour l'Opéra de Normandie. Depuis décembre 97, les usurpateurs mis en place par Robert sont toujours là. Ils assurent une sorte de location-gérance, poursuivent l'œuvre de liquidation avec la même morgue et passent plus de temps dans les cabinets d'avocats et salles d'audiences des tribunaux qu'en salles de répétitions.

« **Couac à l'opéra de Rouen** » titre un quotidien régional du 4 janvier 2002, faisant état d'une confusion générale où Léonard de Vinci résonne de « **relations sociales troublées, licenciements, contestations, sanctions intolérables, financeurs non avisés de décisions, nombreuses procédures de contentieux en cours, courriers plutôt salés, mise à l'écart de musiciens régionaux, comportement totalitaire, pires aberrations, inhumanité, symphonie indignée, pétitions, désapprobation la plus vive** »...

Le Théâtre des Arts, sous la férule de Léonard de Vinci, est devenu aussi l'ancre des faux semblants artistiques et des vraies dilapidations financières, de l'indifférence anabolisante d'un public captif, restreint et abusé face à une supercherie artistique délibérée, soucieuse de proclamer une autosatisfaction adulatrice.

Alors que l'année 2002 fêtera le 40^e anniversaire de la reconstruction du TDA renaissant après les meurtrissures de la guerre, préoccupons-nous de redonner sa place artistique à l'Opéra de Normandie après les dégâts considérables occasionnés dans ce domaine par les décisions de Robert et poursuivies par ses séides qui sévisent dans Léonard de Vinci.

Fréquences normandes: journal de l'Onde...

ESB ET FIÈVRE APHTEUSE :
VERS L'ÉPILOGUE?...

L'AFSA vient enfin d'autoriser la limitation des autodafés bovins suite à l'apparition de cas de « vache folle » dans un troupeau: les animaux de moins de trente mois seront systématiquement épargnés du massacre.

Cela limitera certes un gâchis scandaleux d'animaux sains de races à viande, car il n'existe aucune preuve d'une quelconque contamination par contact d'un animal à l'autre, mais il ne résoudra nullement le problème de l'abattage des troupeaux laitiers, les seuls où la maladie se présente de façon habituelle, ce qui est lié à la complémentation protéique (liée aux ex-farines animales), indispensable pour pallier les dépenses protéiques de la lactation.

Mais les vaches laitières ne sont pas réformées à trente mois! Il y a donc tout lieu de croire que les hécatombes de ces vaches-là ne sont pas près de s'arrêter: en onze ans, on a enregistré 515 cas de « vache folle », ce qui a permis la liquidation forcée de 56000 bovins!

Depuis la non-épidémie de fièvre aphteuse qui avait entraîné, sous le fallacieux prétexte du principe de précaution l'élimination de milliers d'animaux innocents, parfaitement sains, mais invendables pour cause de méfiance du consommateur liée à la crise de la vache folle, on a pris l'habitude — dans le seul but de maintenir les cours à la production déjà en chute de plus de 35% — de sacrifier mensuellement pour les détruire 1500 têtes de bétail, ce qui est pudiquement dénommé, dans le jargon administratif, le « **dégagements de troupeaux** »...

Faudrait-il donc croire que nous allons vers la fin des massacres gratuits, même si l'on continue à euthanasier les veaux à la naissance pour faire bonne mesure?

(...).

Saint-Plaix



TRAITEMENT DES DÉCHETS EN NORD-COTENTIN

Incinération ou enfouissement?

Depuis plusieurs années, la bataille faisait rage dans le Nord-Cotentin sur le mode d'élimination des déchets domestiques à mettre en place. Les tenants de l'enfouissement et les tenants de l'incinération s'affrontent sur le problème des nuisances: mâchefer, fumée et dioxine pour les uns, contaminations microbiennes, lexiviats et infiltrations dans les nappes phréatiques, nuisances locales pour les autres.

À ce petit jeu les Khmers Verts furent les plus forts et le projet d'incinérateur du district de Valognes fut abandonné au profit d'une extension du site d'enfouissement technique de la Feuillie: c'est un site classé qui était destiné à être fermé en 1998 et qui est en train, à la suite de magouilles administratives peu claires, avec l'appui empressé du sous-préfet de Coutances, de devenir l'une des plus grandes décharges de Normandie.

UN SITE ÉTENDU AU MÉPRIS DE TOUTES
LES DIRECTIVES ET RÉGLEMENTATIONS

Une demande d'extension a été faite - au mépris de toutes les directives et réglementations en vigueur, sans enquête d'impact environnemental préalable, ni enquête publique - pour une surface de 50 hectares permettant pour 25 ans d'enfouir 150000 tonnes de déchets par an!

Aucune protection (géomembrane) n'est posée, aucune installation de récupération et de traitement des jus - les lexiviats - n'a été mise en place à ce jour et n'est prévue dans l'avenir, au motif, selon le « géologue expert », que les « **grès n'abritent jamais ne nappe phréatique** » (sic!). Chacun sait que les grès ne sont jamais faillés et que les infiltrations n'existent pas...

Quant aux suintements des fameux lexiviats, les riverains regroupés en association de défense, l'ARCED (Association des Riverains du Centre d'Enfouissement de Déchets), n'ont obtenu aucune réponse: ils n'ont qu'à faire avec et se prémunir comme ils le peuvent contre les pestilences et les risques de contamination!

QUELLES CONTAMINATIONS
ME DIREZ-VOUS?

Personne n'en sait rien, car, sur ces fameuses 150000 tonnes enfouies par an, « on » prévoit 20000 tonnes de déchets industriels non précisés en provenance du Calvados et de l'Orne. Vive les métaux

lourds, les acides et autres sympathiques reliquats issus de l'ingéniosité humaine! Or, depuis une semaine, les choses sont à nouveau en train de bouger: le préfet de la Manche, Philippe Grégoire, est monté au créneau pour dénoncer sur FR3, à 19 heures, l'immobilisme des élus de la Manche face à ce problème d'élimination des ordures ménagères, et la nécessité de statuer sur la construction d'un incinérateur à l'horizon 2005.

Traduisons: la dénonciation des manipulations administratives, dont est l'objet le centre de la Feuillie, parue dans divers organes de presse, en premier lieu « La Une », a conduit l'Administration Départementale à geler provisoirement la demande d'extension du centre d'enfouissement et à rouvrir le dossier de l'incinérateur: la sagesse!

POURQUOI TANT DE HAINE?...

On s'explique mal les levées de boucliers que ce projet soulève quand on connaît les risques de l'enfouissement dans cette zone marécageuse en bordure du Parc des Marais du Cotentin. Les risques environnementaux liés à l'incinération se limitent aux fumées. Or, les fumées cela se filtre, cela se lave...

Les esprits chagrins arguent des teneurs en dioxine... qui sont sûrement inférieures à celles contenues dans la chair des poulets de batterie! Il faut être raisonnable, rien n'est parfait: toute activité humaine est génératrice de nuisances. Le tout est de choisir le mode d'élimination des déchets qui présente le moins d'inconvénients environnementaux.

Enfouir des déchets dans le Cotentin est à la fois aléatoire et dangereux, vu le sous-sol cristallin ou métamorphique faillé: aucun centre, opérationnel à terme, n'est équipé d'une géomembrane de protection. Faute d'en créer un nouveau, sur un site encore à définir, la solution serait... le déplacement en Mayenne! Ce qui augmenterait le coût de ramassage des ordures ménagères d'environ 250 francs la tonne!

Espérons que les élus soient raisonnables, qu'ils intensifient le tri sélectif et soient conscients du moindre mal en matière d'élimination de déchets et de pollution domestique!

Il y a urgence à statuer sur le mode d'élimination et les infrastructures à réaliser.

Claude Timmerman

Adhérez à l'O.N.D.E.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: [][][][][] Ville: _____

E.mail: _____ @ _____ Tél. _____

désire: adhérer à l'ONDE (10 €)

s'abonner à Fréquences Normandes, journal de l'ONDE (5 €)

soutenir l'action de l'ONDE: _____ €

DES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS (OG.M.):**Peur irraisonnée ou prudence légitime ?**

L'Unité Normande a souvent abordé la question des OGM. Nous avons, il y a quelques années de cela, publié un article sur une conférence du professeur Pelt. Puis d'autres articles sont parus sur la question... Tous ont un point commun : que leurs rédacteurs soient contre les OGM ou pour, tous expriment la plus grande réserve quant à l'expérimentation en plein champ. Claude Timmerman pose ici la véritable question qui est en fait un mode d'emploi : ni oui ni non, mais surtout où et comment...

A l'heure des principes de précaution en tous genres et des dispositions effarantes, comme l'abattage systématique, remis en cause par tous les États européens (sauf la France jusqu'à très récemment, lire en page 5) en cas de présence d'un animal contaminé par l'ESB — et nous ne parlerons même pas des massacres honteux consécutifs à l'épidémie de fièvre aphteuse — on peut s'interroger sur les motivations des « anti-OGMistes ».

Notons tout d'abord que le problème n'est pas de condamner dans son principe la recherche génétique, mais bien de s'opposer aux conséquences de la dissémination incontrôlée des gènes mutés dans le patrimoine génétique des organismes « sauvages ».

Pour ce qui est des animaux, nous sommes provisoirement à l'abri : les animaux génétiquement modifiés sont parqués, confinés en milieux clos.

Il y a donc peu de risques, sauf en cas de bris de cages pour les insectes volants... ce qui est déjà arrivé avec les « abeilles tueuses » créées au Brésil, qui sont en train d'envahir l'Amérique toute entière avant d'atteindre les côtes européennes à la faveur d'un voyage en cargo ou tout autre véhicule transatlantique...

POUR LES PLANTES, LE PROBLÈME EST TOUT AUTRE...

Pour les plantes, le problème est tout autre, car la dissémination génétique est immédiate sur le terrain lors de la pollinisation, qui fait intervenir aussi bien le vent que les insectes volants, voire les oiseaux et les petits mammifères : ainsi il n'est pas exagéré de dire que la sphère potentielle d'hybridation du maïs ou du colza a un rayon de l'ordre de... trois kilomètres.

Cette distance énorme, à l'échelle des exploitations agricoles, interdirait donc toute culture de pleins champs alentour sans risque d'hybridation incontrôlée...

L'attitude du ministère de l'Agriculture — qui fixe, à travers les organismes de contrôle qu'il chapeaute, les protocoles et les modalités d'expérimentations — est pour le moins équivoque : **afin de permettre l'expérimentation en vraie grandeur, les « périmètres de sécurité » imposés (distances recommandées officiellement) varient suivant les lieux de 80 m à 1 km, ce qui interdit aux agriculteurs riverains de pratiquer la même culture sauvage sous peine d'hybridation!**

Il est clair, dans ces conditions de promiscuité, que les inquiétudes qui se font jour sont plus que légitimes et que les actions de destruction de la Confédération Paysanne de José Bové rencontrent un soutien quasi-unanime dans le monde des petits agriculteurs... peu soucieux de voir leurs cultures hybridées sans le moindre contrôle.

À ce stade, on peut seulement s'étonner de ce que ces actions se déroulent à une époque où la dissémination pollinique a déjà eu lieu : détruire les fructifications et les graines à venir ne suffit pas à garantir la non dissémination du caractère hybridable dans la nature!

QUE SONT CES FAMEUX CARACTÈRES « TRANSGÉNIQUES » ?

Que sont ces fameux caractères « transgéniques » aujourd'hui recherchés et expérimentés? Essentiellement des caractères qui touchent aux pesticides : économie productiviste avant tout!

- Tolérance de la plante aux herbicides en vue du désherbage sélectif,
- résistance voire toxicité acquise de la plante vis-à-vis des insectes ravageurs.

Beaucoup plus rarement sont menées des expérimentations en vraie grandeur sur des hybrides producteurs de protéines à devenir médical, notamment ceux qui codent pour la lactoferrine humaine ou la lipase du chien... Alibi qui a permis au journal *Le Monde* de titrer sans rire, un soir où il volait au secours des productivistes, que Bové empêchait la recherche sur la mucoviscidose!

Or il faut savoir que toute forme d'éradication induit toujours des formes de résistances.

Créer des OGM a seule fin de diminuer le coût et le labeur des pratiques culturales est voué à terme à l'échec : c'est un cercle vicieux démontré par la lutte chimique, comme certains chercheurs s'en sont enfin convaincus. L'avenir est à la tolérance vis-à-vis des ravageurs et de la limitation des zones de monocultures qui créent nécessairement des foyers de populations parasitaires et donc des noyaux de formes de résistance : ce qui est en cause, c'est l'ensemble du système productiviste. « **On a besoin d'un pesticide pour éliminer un insecte devenu ravageur parce que les « mauvaises herbes » sur lesquelles il vivait ont été éliminées par les herbicides, lesquels furent introduits pour supprimer le sarclage mécanique lequel est interdit par l'augmentation de la densité de la plantation laquelle a été accrue parce que les plantes sont sélectionnées pour leur productivité à la haute densité, laquelle permet l'utilisation massive d'engrais à bas prix, laquelle rend les plantes encore plus appétissantes aux ravageurs... et ainsi de suite...** (Jean-Pierre Berlan. Chercheur à l'INRA. *La guerre du vivant*. Éditions Agone).

On n'est pas plus explicite.

Dans l'intervalle, les hybridations disséminées sont porteuses de protéines modifiées dont les effets induits ne sont pas connus et ne le seront pas avant de nombreuses années. Il est curieux de constater que le fameux principe de précaution n'a plus, là, lieu d'être : si l'Agence Française du Médicament demande des années d'expérimentations et de tests d'effets secondaires avant de délivrer une autorisation de mise sur le marché — avec, parfois, des ratés comme pour les anticholestérol de Bayer — dans le cas des produits OGM, rien n'est à craindre.

Pire, le lobby vétérinaire pousse à la roue!

Le problème est pourtant simple : en modifiant un gène, on transforme la protéine de structure qui y est associée et qui va engendrer la variation de l'édification du caractère à modifier dans le sens souhaité au long de la chaîne métabolique. Or rien, absolument rien, ne permet de dire que cette modification structurelle induite n'engendre pas de modifications d'autres caractères liés à cette même protéine de structure, modifications non détectées parce que non recherchées ou simplement parce qu'elles ne sont même pas imaginables... et qui se révéleront à long terme par l'évolution biologique de l'organisme et/ou ses conséquences sur le métabolisme des consommateurs au long de la chaîne alimentaire. Là, et seulement là, est le risque! Il est incommensurable d'autant qu'il sera incontrôlable lorsque les hybridations auront essaimé à travers toute la planète par le jeu de la commercialisation des produits agricoles.

On l'a déjà observé avec certains pesticides chimiques qui furent interdits, comme le DDT, à cause de ces fameux effets induits : qui pensait au départ que les organo-chlorés, pratiquement non-biodégradables, avaient un effet stérilisant ou cancérigène?

« Notons tout d'abord que le problème n'est pas de condamner dans son principe la recherche génétique, mais bien de s'opposer aux conséquences de la dissémination incontrôlée des gènes mutés dans le patrimoine génétique des organismes sauvages. »

OGM: PEUR IRRATIONNÉE OU PRUDENCE LÉGITIME

Suite de la page 5

« Il est indispensable, pour les années à venir, à moins de vouloir délibérément placer le monde devant le fait accompli, de pouvoir maîtriser la dissémination pollinique OGM »

L'ARME DES BREVETS

Par ailleurs, sur un plan éthique comme économique, livrer le monde agricole aux OGM, c'est l'inféoder aux brevets que détiennent les firmes productrices: la mise au point du gène « killer » interdisant aux producteurs de réutiliser leur production en semences en est la meilleure illustration. Le vrai combat qui se livre aujourd'hui est celui de la reconversion des firmes phytosanitaires devant la faillite de la pharmacopée chimique, bien loin du souci de la préservation des équilibres naturels comme celui de l'intérêt des producteurs agricoles ou de celui de la sécurité des consommateurs!

Rien n'indique, en effet, comme le souligne Claude Allègre, qu'il y ait des motifs pour s'inquiéter, ce qui veut tout aussi bien dire que rien ne permet d'affirmer qu'il n'y ait pas lieu de le faire!

Au moins que les précautions soient prises pour éviter que des gènes aux vertus encore mal perçues et aux effets secondaire totalement inconnus, ne se baladent et ne se mélangent avec n'importe quoi n'importe où... Or cela s'est déjà vu!

Ainsi, on a observé des hybridations de colza et de betteraves avec des « mauvaises herbes » commensales... devenues résistantes aux herbicides, donc des « super-mauvaises herbes » inéradicables! Ou des gènes « insecticides » issus du *Bacillus thuringiensis*, beaucoup plus effi-

caces sur les prédateurs naturels d'insectes ravageurs que sur le ravageur lui-même: cas de la pyrale détruite à 80 % seulement quand la chrysope, son prédateur naturel, est pratiquement totalement détruite... sans compter les éradiations annexes comme le Monarque ou les abeilles...

Si ces précautions étaient prises, les OGM seraient beaucoup mieux perçus. Pour l'instant, il en est de ces « gènes baladeurs » comme du tabagisme: on ne peut que dénoncer à cause d'eux une « **OGMisation passive** ».

Il est indispensable, pour les années à venir, à moins de vouloir délibérément placer le monde devant le fait accompli, de pouvoir maîtriser la dissémination pollinique OGM, donc de délimiter les expérimentations de plein champ à des zones choisies avec les périmètres de sécurité biologiquement adéquates! L'équilibre végétal, celui de la production primaire, donc celui dont dépend l'ensemble de la biosphère au long de la chaîne alimentaire est en jeu.

Cette inquiétude-là ne peut être reprochée ni aux scientifiques scrupuleux ni aux agriculteurs responsables ni aux consommateurs conscients: au nom d'un progrès souvent contestable parce que mal conduit et trop souvent dicté par des impératifs économiques à court terme, on a déjà constaté au cours de l'Histoire suffisamment de ruptures d'équilibres et de catastrophes!

Claude Timmerman

CHRONIQUE DE LA PAPERASSERIE ORDINAIRE :

Courteline n'est pas mort!...

Un de mes amis normands, très impliqué dans la protection animale, vient de me montrer un intéressant courrier émanant de la Direction des Services Vétérinaires de son département.

Il s'agit des dernières modifications législatives concernant la présentation des équidés sur les foires.

On peut s'étonner qu'au début du XXI^e siècle, quand tous les animaux sont répertoriés depuis des lustres dans toutes les espèces, la législation sur les équidés reste encore dans un demi-flou: il y a bien le traditionnel signalement sur la base des particularités de la robe de l'animal (couleur, tâches, épis, etc.) mais on sait que cela n'a jamais empêché les fraudes...

Quand il s'agit de chevaux « tout venant », cela n'a qu'une importance relative, mais quand il s'agit de chevaux de prix (course, concours hippique de haut niveau, etc...), c'est une autre histoire...

On ne parle pas non plus des chevaux sans origine qui, n'étant répertoriés sur aucun studd-book, sont l'objet de tous les trafics et des vols pour être revendus aux abattoirs.

On est donc parvenu, à coup de décrets ministériels, à forcer les détenteurs et naisseurs d'équidés à faire répertorier leurs animaux qui ne sont plus autorisés ni à être vendus, ni à être envoyés à l'abattoir, sans document signalétique. Indéniable progrès...

Mais les équidés sont très sensibles à la grippe équine qui peut provoquer des ravages: il est donc nécessaire d'interdire aussi d'amener des animaux non vaccinés sur des rassemblements, spectacles, foires, etc...

RIEN QUE DE PLUS NORMAL...

Rien que de plus normal... La vaccination est ainsi devenue quasi-obligatoire... Ce qui est un bien! Toute une série de décrets, de circulaires et d'arrêtés en a résulté pour faire appliquer ces dispositions.

Il en a découlé des arrêtés préfectoraux de quatre pages, dont une page entière de titres-rappels des textes législatifs! Le tout pour expliquer que les équidés ne pouvaient être ni présentés ni vendus s'ils n'étaient signalés et vaccinés contre la grippe. Arrêté signé (en février 2000) par le préfet.

C'est alors, à la veille des grandes foires, qu'un petit malin découvre que l'on ne peut pas vacciner les poulains en bas âge, ce que tous les amateurs de chevaux savent... Il est curieux qu'aucune voix des Haras Nationaux, administration prestigieuse qui était à l'origine du décret ministériel, ne l'ait signalé...

L'arrêté est donc en pratique inapplicable...

L'administration se « précipite » pour corriger le tir... et le préfet signe (en mars 2001!) un nouvel arrêté, d'une page cette fois-ci, modifiant le précédent, pour indiquer que les poulains jusqu'à six mois pouvaient ne pas être vaccinés...

Mon ami, au titre de l'association dont il s'occupe, vient de recevoir, en novembre 2001, ces deux documents assortis d'une lettre d'accompagnement spécifiant que « **le décret n° 2001 - 913 du 5 octobre 2001 modifiant le décret n° 76 - 352 du 15 avril 1976 contribuera notablement à une traçabilité effective de l'ensemble des équidés** »

(sic). L'administration, bonne fille, prévient tout de même: « **Considérant l'évolution récente de la réglementation en vigueur dans un premier temps, il apparaît souhaitable de privilégier la recherche d'un consensus par une campagne d'information** ». On attend une circulaire sur le sujet!

PAPERASSERIE QUAND TU NOUS TIENS...

La copie du décret, bien entendu, n'est pas jointe! Et des sources, sûrement mal intentionnées, mais très bien informées, font état de 21 refontes du projet de ce fameux décret!

Autrement dit, parce que des fonctionnaires n'ont pas été capables de maîtriser leur sujet, la législation a mis plus de quinze mois à être mise en place... et ne peut être pleinement opérationnelle qu'avec l'application d'un décret paru encore six mois plus tard... que l'on s'empresse de ne pas communiquer!

Quand on pense à ce qu'en deux ans, ces documents ont pu coûter de salive, de frappes diverses, de kilos de papiers et de tonnes de timbres pour leur diffusion, tout cela pour établir que des animaux doivent être répertoriés et vaccinés pour être présentés à la vente et négocié, on comprend que les réformes de fond ne sont pas prêtes de voir le jour dans notre pays!

Vu le temps qu'on perd, on admet volontiers qu'il faille embaucher sans cesse de nouveaux fonctionnaires! On ne parlera même pas de ce que cela coûte au contribuable!

Paperasserie quand tu nous tiens...

Saint-Plaix

Publicité

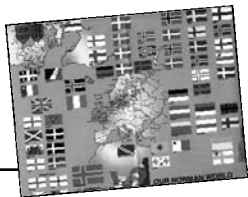
Nos amis de la revue *Utlagi* ont édité des calendriers perpétuels avec prénoms normands, le tout armoriés avec des motifs réalisés par l'héraldiste Jacques Olivier Le Maistre.

C'est un cadeau à offrir...



Prix: 7€ 6 (et 12€ 2 avec un calendrier à prénoms bretons). Port en sus: 3 €.

Commande à passer auprès de l'Office de Documentation et d'Information de Normandie. (Le Gab. Les Bruyères. 27290 Écaquelon). Chèque à l'ordre de l'ODIN 27, merci. Dans le même temps, il est toujours possible de commander le poster « Notre monde normand » au prix de 12 €.



COTENTIN - BAIES DES VEYS

Pollutions ostréicoles diverses...

Sale temps pour les huîtres en Cotentin entre la pollution laitière... et le fuel! Les célèbres huîtres de Saint-Vaast—La Hougue qui avaient si bien conquis le marché parisien sont aujourd'hui l'objet d'une pollution accidentelle, heureusement très temporaire, pour le moins inattendue.

Le pittoresque port de Saint-Vaast, comme beaucoup de petits ports de pêche côtiers à la particularité d'être quasi à sec à marée basse. Tous les pêcheurs le savent et les embarcations traditionnelles étaient laissées à bout de corps morts se coucher sur le côté ou bien étaient montées sur bers pour l'éviter.

Depuis quelques années, cette petite pêche artisanale côtière, essentiellement consacrée au piégeage des crustacés par casiers ou à la pêche de ligne, se double d'une pêche plus hauturière de petits chalutiers ou cordiers.

Les bateaux infiniment plus importants, bien que cependant de relative petite taille ont l'habitude de s'amarrer le long de la jetée ou, plus souvent, le long du quai. Lorsque le port est à sec, le bateau se cale alors contre la maçonnerie. Technique peut-être peu orthodoxe, mais toujours pratiquée avec succès... jusqu'au jour où, récemment, un bateau bascula non plus du côté du mur... mais vers l'intérieur du port. Banal incident sans gravité qui aurait prêté à sourire... si la soule à fuel ne s'était déversée à l'extérieur!

Entraîné par le courant, ce fluide sympathique a envahi les parcs à huîtres extérieurs voisins... Curieusement, à la différence du pétrole brut ou du

fuel lourd, le fuel moteur, plus fluide, plus léger et plus volatil, n'induit qu'une pollution légère momentanée, générant peu de mortalité dans la zone intercotidale: les ostréiculteurs en seront donc pour patienter le temps que, la nappe évacuée, les huîtres rescapées se lavent de leur bain de fuel inopiné.

Car il y a toutes les chances que les huîtres en réchappent et se retrouvent en état, parfaitement saines d'ici quelques semaines.

LES PORCHERIES EN CAUSE

Beaucoup plus grave est la pollution d'origine continentale dont sont victimes les parcs de la Baie de Veys: les ostréiculteurs, depuis des années, y enregistrent des taux de mortalité qui dépassent 50 % et viennent de se décider à porter plainte devant le procureur de la République à Bayeux.

La situation devient en effet intolérable entre les effluents intermittents des porcheries industrielles issues du bassin versant Est-contentinois et les effluents laitiers issus du rinçage des cuves des laiteries de la côte du Calvados: de véritables ruisseaux laitieux se déversent en mer et inondent les parcs.

Les mesures effectuées sur les prélèvements de ces jus laissent apparaître un taux d'oxygénation voisin de zéro qui explique la mort des coquillages par asphyxie... D'ici, face aux pollutions générées par l'agriculture intensive et les industries agroalimentaires, à ce qu'on en vienne à regretter les marées noires, il n'y a peut-être pas si loin!

NUISANCES ET POLLUTIONS DE L'ÉLEVAGE INTENSIF PORCIN

Lard et les matières...

Le lisier, cette forme de récupération des déjections porcine aux effets particulièrement polluants en matière de surcharge azotée, de métaux lourds issus des produits de traitement, et d'antibiotiques résiduels dont sont truffés les animaux, n'est pas une fatalité de l'élevage mais bien une volonté cynique de nuisance d'éleveurs qui refusent obstinément, au mépris du bien être des animaux, d'offrir à ceux-ci des litières génératrices de fumiers.

Le problème visible, ou plutôt odorant, du lisier à l'épandage devant être le plus possible occulté pour éviter que citadins et estivants en villégiature ne prennent conscience de l'ampleur de la question des nuisances, il est interdit de répandre ces résidus en saison touristique estivale...

Ceci ne va pas sans poser aux exploitants-pollueurs un grave problème de stockage.

Tous, en effet, ne disposent pas de cuves de rétention ayant le volant de surcapacité nécessaire... d'autant, comme la récente affaire du Finistère* le prouve, que certains, sûrs jusqu'ici de leur impunité, n'hésitent pas à être en infraction en accroissant leurs effectifs très au-delà des autorisations légales dont ils disposent.

Certains, encore moins scrupuleux que d'autres, ont trouvé la solution: des lâchés de

lisier nocturnes dans les ruisseaux proches de leurs installations!...

Ceci ne va pas sans soulever l'indignation légitime des riverains, des écologistes et autres défenseurs de l'environnement qui sont souvent désemparés pour faire constater les dégâts: comme pour les dégagages sauvages des pétroliers en haute mer, il faut pouvoir prendre le délinquant en flagrant délit...

Il existe pourtant un moyen préventif simple malheureusement méconnu du grand public: l'intervention des agents du Conseil Supérieur de la pêche!

Cette organisation, très officielle, même si elle ne dispose que d'un nombre insuffisant d'agents, dispose de très réels pouvoirs: c'est une véritable police des eaux...

En particulier, ses gardes-pêche sont habilités à contrôler la conformité des capacités de stockage et de surstockage des produits de rejet des installations agricoles...

Ainsi, au vu du nombre de porcs réellement présents dans un élevage, sont-ils habilités à vérifier que le volume de stockage réellement existant est compatible avec la rétention des volumes de lisier accumulés durant les périodes où les épandages sont interdits!

En cas de non-compatibilité il leur est aisé de

dresser procès-verbal et de procéder à des injonctions écrites de remises aux normes transmises aux autorités compétentes...

Or, depuis l'affaire de Rennes et des condamnations de responsables administratifs qui s'en sont suivies, la tolérance et le laxisme bienveillant sont maintenant beaucoup moins à l'ordre du jour...

En cas de doute, ou d'observations flagrantes, que chacun le sache bien et agisse en conséquence!...

Tout citoyen a le droit et le devoir de ne pas laisser polluer notre pays et de ne pas se rendre complice de productivistes indélicats qui déshonorent le monde agricole et prennent la terre de notre pays en otage à leur seul profit.

Claude Timmerman

PS: Récemment, lors de contrôles, le préfet du Finistère n'a pas hésité à faire abattre autoritairement les animaux en surnombre dans une exploitation où la quantité de porcs réellement présents dépassait l'effectif déclaré, autorisé pour ces installations.

Un exemple à méditer... et à suivre!